SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg

MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1760 **23 juillet 2013**

SOMMAIRE

Adeo Management S.A. 84460
Ageas Hybrid Financing 84473
Agence immobilière GIORGETTI & KUHN S.A. 84473
Agri Renewable Fund Sicar S.A. 84474
Akeance Group 84474
Althelia Climate Fund GP, S.à r.l. 84474
Amadelux International S.à r.l. 84474
ANS Europe Structured Finance Holdings (Lux) S.à r.l. 84478
AOL Europe Holdings (2) & Cie 84478
Armatex S.A. 84460
Atlantic Iron S.à r.l. 84480
Azurdiffusion S.A. 84479
BEA Investments S.A. 84461
B.E.J. S.A. 84479
Belgalux S.A. 84460
Boortmalt Overseas Group S.A. 84460
Brunello Partners S.à r.l. 84479
BST 84480
Cani S.A. 84480
Carmeuse Holding S.A. 84479
GMO-LUX S.à r.l. 84475
Greenwill 84475
H.05 Livange "Novus" 84475
Hanota S.A. - SPF 84475
Henxel International S.A. 84477
HOLCIM FINANCE (Luxembourg) S.A. 84476
Holstein Retail S.A. 84475
HTT LUX Holding 1 84476
HTT LUX Holding 2 84476
Hydrofluide Holding S.A., SPF 84476
IDEPA Investissements S.A. 84477
Immobilière Am Pull S.A. 84477
Immobilière Marinpat S.A. 84478
Inlis Holding S.à r.l. 84434
International Managing Business Services S.A. 84476
iSyntonie S.A. 84473
Opes Luxembourg S.A. 84468
RP Global Finance 84452
Scandinavian Standard Luxembourg S.à r.l. 84434
SMS Investments 84468
SNB S.àr.l. 84468
Station-Cristal Sàrl 84468
Systech S.à r.l. 84470
Sytel S.à r.l. 84467
TA Investment Holdings S.à r.l. 84461
TE Connectivity Holding International II S.à r.l. 84469
The Club at Castiglion Del Bosco S.à r.l. 84470
THQ Wireless International S.à r.l. 84469
Trade-Match.com S.à.r.l. 84467
Trendiction S.A. 84467
Trinity S.A. 84469
Uniarc Holding S.A. 84469
Valcourt S.A. 84472
V.Duraes Sàrl 84470
Verdi Luxembourg S.à r.l. 84472

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Scandinavian Standard Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée,

(anc. Inlis Holding S.à r.l.).

Capital social: SEK 3.845.393,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 175.270.

—

In the year two thousand thirteen, on the thirtieth day of May,

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of Inlis Holding S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) with registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 175.270 and having a share capital of EUR 12,500 (the Company). The Company was incorporated on February 8, 2013 pursuant to a deed of Maître Edouard Delosch, notary residing in Diekirch, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 833, on April 9, 2013. The articles of association of the Company (the Articles) have not been amended since then.

There appeared:

CapVest Equity Partners II, L.P., a limited partnership under the laws of Bermuda, having its registered office at Canon's Court, 22, Victoria Street, BER-HM12 Hamilton, Bermuda, registered with the Registrar of Companies of Bermuda under number 38579 (the Sole Shareholder),

hereby represented by Jeremie Houet, lawyer, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

Said proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to this deed for the purpose of registration.

The Sole Shareholder has requested the undersigned notary to record the following:

I. That the Sole Shareholder holds all the shares in the share capital of the Company;

II. That the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Change of name of the Company from "Inlis Holding S.a r.l." to "Scandinavian Standard Luxembourg S.a r.l.";

2. (i) Change of the functional currency from Euro (EUR) to Swedish krona (SEK) with immediate effect, (ii) conversion of the amount of the Company's share capital (including any share class therein) in an amount expressed in Swedish krona, (iii) change of the nominal value of the shares of the Company to bring it at one Swedish krona (SEK 1.-) per share and determination of the number of shares accordingly, in order to set, as a result of the changes listed under items (i) to (iii) here above, the Company's share capital at approximately the equivalent in Swedish krona of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-), with all the shares, having each a nominal value of one Swedish krona (SEK 1.-), at the official exchange rate of the European Central Bank publicly available two business days preceding the Meeting and the conversion excess to be allocated to a reserve account of the Company;

3. Conversion of the one hundred seven thousand three hundred forty-two (107,342) shares resulting from item 2. above into one hundred seven thousand three hundred forty-two (107,342) Ordinary Shares (the Ordinary Shares), held by the Sole Shareholder, with the rights attaching to such shares as set forth in the Articles as amended and restated pursuant to item 6 of this agenda;

4. Creation of ten classes of shares in the share capital of the Company namely (i) the class A shares (the Class A Shares), (ii) the class B shares (the Class B Shares), (iii) the class C shares (the Class C Shares), (iv) the class D shares (the Class D Shares), (v) the class E shares (the Class E Shares), (vi) the class F shares (the Class F Shares), (vii) the class G shares (the Class G Shares), (viii) the class H shares (the Class H Shares), (ix) the class I shares (the Class I Shares), and (x) the class J shares (the Class J Shares and together with the Class A Shares, the Class B Shares, the Class C Shares, the Class D Shares, the Class E Shares, the Class F Shares, the Class G Shares, the Class H Shares, the Class I Shares, the Shares), having a nominal value of one Swedish krona (SEK 1.-) each, with the rights attaching to such classes of shares as set forth in the Articles as amended and restated pursuant to item 6 of this agenda;

5. Increase of the share capital by an amount of three million seven hundred thirty-eight thousand fifty-one Swedish krona (SEK 3,738,051.-), so as to raise it from its amount as specified above to three million eight hundred forty-five thousand three hundred ninety-three Swedish krona (SEK 3,845,393.-) by the issuance of one hundred seven thousand three hundred fifty-two (107.352) new Class A Shares, four hundred three thousand four hundred eleven (403,411) new Class B Shares, four hundred three thousand four hundred eleven (403,411) new Class C Shares, four hundred three thousand four hundred eleven (403,411) new Class D Shares, four hundred three thousand four hundred eleven (403,411) new Class E Shares, four hundred three thousand four hundred eleven (403,411) new Class F Shares, four hundred three thousand four hundred eleven (403,411) new Class G Shares, four hundred three thousand four hundred eleven (403,411) new Class H Shares, four hundred three thousand four hundred eleven (403,411) new Class I Shares and four hundred

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

three thousand four hundred eleven (403,411) new Class J Shares, with a nominal value of one Swedish krona (SEK 1.-) each; and subscription to and payment of the share capital increase;

6. Amendment and restatement of the Articles in their entirety and subsequent renumbering of the Articles and, to the extent necessary, insertion or change of headings in the Articles, with the corporate object to read henceforth as follows:

Art. 3. Corporate object.

3.1. The Company's object is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever, and the management of those participations. The Company may in particular acquire, by subscription, purchase and exchange or in any other manner, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and, more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. Further, it may invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. It may lend funds, including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated financial sector activities without having obtained the requisite authorisation.

3.3. The Company may use any techniques, legal means and instruments to manage its investments efficiently and protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operation and any transaction with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favours or relates to its corporate object.

7. Appointment of the new members of the board of managers of the Company, and termination of the mandate of the existing sole manager of the Company;

8. Amendment of the books and the register of shareholders of the Company in order to reflect the above change and empower and authorize any manager of the Company, and any employee of TMF Luxembourg S.A., each acting individually, to proceed on behalf of the Company to the registration of the above changes in the shareholders register of the Company; and

9. Miscellaneous.

III. That the Sole Shareholder has taken the following resolutions.

First resolution

The Sole Shareholder resolves to change the name of the Company from "Inlis Holding S.à r.l." to "Scandinavian Standard Luxembourg S.a r.l.".

Second resolution

The Sole Shareholder resolves:

i. to change the functional currency of the Company's share capital from Euro (EUR) to Swedish krona (SEK) with immediate effect;

ii. to convert the amount of the Company's share capital (including any share class therein) in an amount expressed in Swedish krona (SEK) at the official exchange rate of the European Central Bank dated as of May 28, 2013 (i.e. EUR 1 = SEK 8,5874); and

iii. to change the nominal value of the shares of the Company to bring it at one Swedish krona (SEK 1.-) per share and determination of the number of shares accordingly,

in order to set, as a result of the changes listed under items (i) to (iii) here above, the Company's share capital at one hundred seven thousand three hundred forty-two Swedish krona (SEK 107,342.-), represented by one hundred seven thousand three hundred forty-two (107,342) shares, with a nominal value of one Swedish krona (SEK 1.-) each. The conversion excess shall be allocated to a reserve account of the Company.

Third resolution

The Sole Shareholder resolves to requalify and convert the one hundred seven thousand three hundred forty-two (107,342) shares, with a nominal value of one Swedish krona (SEK 1.-) into one hundred seven thousand three hundred forty-two (107.342) Ordinary Shares, held by the Sole Shareholder with the rights attaching to such shares as set forth in the Articles as amended and restated pursuant to the sixth resolution.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Fourth resolution

The Sole Shareholder resolves to create classes of shares in the share capital of the Company, namely (i) the class A shares (the Class A Shares), (ii) the class B shares (the Class B Shares), (iii) the class C shares (the Class C Shares), (iv) the class D shares (the Class D Shares), (v) the class E shares (the Class E Shares), (vi) the class F shares (the Class F Shares), (vii) the class G shares (the Class G Shares), (viii) the class H shares (the Class H Shares), (ix) the class I shares (the Class I Shares), and (x) the class J shares (the Class J Shares and together with the Class A Shares, the Class B Shares, the Class C Shares, the Class D Shares, the Class E Shares, the Class F Shares, the Class G Shares, the Class H Shares, the Class I Shares, the Shares), all having a nominal value of one Swedish krona (SEK 1.-) each with the rights attaching to such classes of shares as set forth in the Articles as amended and restated pursuant to the sixth resolution.

Fifth resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital by an amount of three million seven hundred thirty-eight thousand fifty-one Swedish krona (SEK 3,738,051.-), so as to raise it from its amount of one hundred seven thousand three hundred forty-two Swedish krona (SEK 107,342.-) to three million eight hundred forty-five thousand three hundred ninety-three Swedish krona (SEK 3,845,393.-) by the issuance one hundred seven thousand three hundred fifty-two (107,352) new Class A Shares, four hundred three thousand four hundred eleven (403,411) new Class B Shares, four hundred three thousand four hundred eleven (403,411) new Class C Shares, four hundred three thousand four hundred eleven (403,411) new Class D Shares, four hundred three thousand four hundred eleven (403,411) new Class E Shares, four hundred three thousand four hundred eleven (403,411) new Class F Shares, four hundred three thousand four hundred eleven (403,411) new Class G Shares, four hundred three thousand four hundred eleven (403,411) new Class H Shares, four hundred three thousand four hundred eleven (403,411) new Class I Shares and four hundred three thousand four hundred eleven (403,411) new Class J Shares, with a nominal value of Swedish krona (SEK 1.-) each.

Subscription - Payment

Thereupon, CapVest Equity Partners II, L.P., prenamed and represented as stated above, declares to subscribe to sixty-four thousand two hundred twenty (64,220) new Class A Shares, two hundred forty-one thousand three hundred twenty-four (241,324) new Class B Shares, two hundred forty-one thousand three hundred twenty-four (241,324) new Class C Shares, two hundred forty-one thousand three hundred twenty-four (241,324) new Class D Shares, two hundred forty-one thousand three hundred twenty-four (241,324) new Class E Shares, two hundred forty-one thousand three hundred twenty-four (241,324) new Class F Shares, two hundred forty-one thousand three hundred twenty-four (241,324) new Class G Shares, two hundred forty-one thousand three hundred twenty-four (241,324) new Class H Shares, two hundred forty-one thousand three hundred twenty-four (241,324) new Class I Shares and two hundred forty-one thousand three hundred twenty-four (241,324) new Class J Shares, with a nominal value of one Swedish krona (SEK 1.-) each, and to fully pay them up by a contribution in cash amounting to two million two hundred thirty-six thousand one hundred thirty-six Swedish krona (SEK 2,236,136.-), allocated to the share capital of the Company.

CapVest Special Partners II, L.P., a limited partnership under the laws of Bermuda, having its registered office at Canon's Court, 22, Victoria Street, BER-HM12 Hamilton, Bermuda, registered with the Registrar of Companies of Bermuda under number 38578, hereby represented by Jeremie Houet, lawyer, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, declares to subscribe to one hundred nine (109) new Class A Shares, three hundred ninety (390) new Class B Shares, three hundred ninety (390) new Class C Shares, three hundred ninety (390) new Class D Shares, three hundred ninety (390) new Class E Shares, three hundred ninety (390) new Class F Shares, three hundred ninety (390) new Class G Shares, three hundred ninety (390) new Class H Shares, three hundred ninety (390) new Class I Shares and three hundred ninety (390) new Class J Shares, with a nominal value of one Swedish krona (SEK 1.-) each, and to fully pay them up by a contribution in cash amounting to three thousand six hundred nineteen Swedish krona (SEK 3,619.-), allocated to the share capital of the Company. CV Partners Kansas II, L.P., a limited partnership under the laws of Guernsey, having its registered office at Ogier House, St Julian's Avenue, St Peter Port, Guernsey, GY1 1WA, registered with the Registrar of Companies of Guernsey under number 1854, hereby represented by Jeremie Houet, lawyer, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, declares to subscribe to forty-three thousand twenty-three (43,023) new Class A Shares, one hundred sixty-one thousand six hundred ninety seven (161,697) new Class B Shares, one hundred sixty-one thousand six hundred ninety seven (161,697) new Class C Shares, one hundred sixty-one thousand six hundred ninety seven (161,697) new Class D Shares, one hundred sixty-one thousand six hundred ninety seven (161,697) new Class E Shares, one hundred sixty-one thousand six hundred ninety seven (161,697) new Class F Shares, one hundred sixty-one thousand six hundred ninety seven (161,697) new Class G Shares, one hundred sixty-one thousand six hundred ninety seven (161,697) new Class H Shares, one hundred sixty-one thousand six hundred ninety seven (161,697) new Class I Shares and one hundred sixty-one thousand six hundred ninety seven (161,697) new Class J Shares, with a nominal value of one Swedish krona (SEK 1.-) each, and to fully pay them up by a contribution in cash amounting to one million four hundred ninety-eight thousand two hundred ninety-six Swedish krona (SEK 1,498,296.-), allocated to the share capital of the Company.

The aggregate amount of three million seven hundred thirty-eight thousand fifty-one Swedish krona (SEK 3,738,051.-) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

As a result of the above, the shareholding in the Company is as follows:

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

- CapVest Equity Partners II, L.P. holds one hundred seven thousand three hundred forty-two (107,342) Ordinary Shares, sixty-four thousand two hundred twenty (64,220) Class A Shares, two hundred forty-one thousand three hundred twenty-four (241,324) Class B Shares, two hundred forty-one thousand three hundred twenty-four (241,324) Class C Shares, two hundred forty-one thousand three hundred twenty-four (241,324) Class D Shares, two hundred forty-one thousand three hundred twenty-four (241,324) Class E Shares, two hundred forty-one thousand three hundred twenty-four (241,324) Class F Shares, two hundred forty-one thousand three hundred twenty-four (241,324) Class G Shares, two hundred forty-one thousand three hundred twenty-four (241,324) Class H Shares, two hundred forty-one thousand three hundred twenty-four (241,324) Class I Shares and two hundred forty-one thousand three hundred twenty-four (241,324) Class J Shares, with a nominal value of one Swedish krona (SEK 1,-) each;

- CapVest Special Partners II, L.P holds one hundred nine (109) Class A Shares, three hundred ninety (390) Class B Shares, three hundred ninety (390) Class C Shares, three hundred ninety (390) Class D Shares, three hundred ninety (390) Class E Shares, three hundred ninety (390) Class F Shares, three hundred ninety (390) Class G Shares, three hundred ninety (390) Class H Shares, three hundred ninety (390) Class I Shares and three hundred ninety (390) Class J Shares, with a nominal value of one Swedish krona (SEK 1.-) each;

- CV Partners Kansas II, L.P. holds forty-three thousand twenty-three (43,023) Class A Shares, one hundred sixty-one thousand six hundred ninety seven (161,697) Class B Shares, one hundred sixty-one thousand six hundred ninety seven (161,697) Class C Shares, one hundred sixty-one thousand six hundred ninety seven (161,697) Class D Shares, one hundred sixty-one thousand six hundred ninety seven (161,697) Class E Shares, one hundred sixty-one thousand six hundred ninety seven (161,697) Class F Shares, one hundred sixty-one thousand six hundred ninety seven (161,697) Class G Shares, one hundred sixty-one thousand six hundred ninety seven (161,697) Class H Shares, one hundred sixty-one thousand six hundred ninety seven (161,697) Class I Shares and one hundred sixty-one thousand six hundred ninety seven (161,697) Class J Shares, with a nominal value of one Swedish krona (SEK 1.-) each.

Sixth resolution

The Meeting resolves to amend and restate the Articles in their entirety and to subsequently renumber the Articles and, to the extent necessary, insert or change the headings in the Articles, with the corporate object to read henceforth as follows:

"Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. The name of the company is "Scandinavian Standard Luxembourg S.à r.l. " (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of association (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The Company's registered office is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within that municipality by a resolution of the board of managers. It may be transferred to any other location in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. If the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with ease of communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the developments or events in question have completely ceased. Any such temporary measures do not affect the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

3.1. The Company's object is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever, and the management of those participations. The Company may in particular acquire, by subscription, purchase and exchange or in any other manner, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and, more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. Further, it may invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way ofpublic offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. It may lend funds, including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated financial sector activities without having obtained the requisite authorisation.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

3.3. The Company may use any techniques, legal means and instruments to manage its investments efficiently and protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operation and any transaction with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favours or relates to its corporate object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited period.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more shareholders.

I. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1 The issued share capital of the Company is set at three million eight hundred forty-five thousand three hundred ninety-three Swedish krona (SEK 3,845,393.-) divided into:

one hundred seven thousand three hundred forty-two (107,342) ordinary shares (the Ordinary Shares),

one hundred seven thousand three hundred fifty-two (107,352) class A shares (the Class A Shares),

four hundred three thousand four hundred eleven (403,411) Class B Shares (the Class B Shares),

four hundred three thousand four hundred eleven (403,411) Class C Shares (the Class C Shares),

four hundred three thousand four hundred eleven (403,411) Class D Shares (the Class D Shares),

four hundred three thousand four hundred eleven (403,411) Class E Shares (the Class E Shares),

four hundred three thousand four hundred eleven (403,411) Class F Shares (the Class F Shares),

four hundred three thousand four hundred eleven (403,411) Class G Shares (the Class G Shares),

four hundred three thousand four hundred eleven (403,411) Class H Shares (the Class H Shares),

four hundred three thousand four hundred eleven (403,411) Class I Shares (the Class I Shares), and

four hundred three thousand four hundred eleven (403,411) Class J Shares (the Class J Shares, and collectively with the Class A Shares, the Class B Shares, the Class C Shares, the Class D Shares, the Class E Shares, the Class F Shares, the Class G Shares, the Class H Shares, the Class I Shares, the Classes of Shares and each a Class of Shares), each share having a nominal value of one Swedish krona (SEK 1) and such rights and obligations as set out in the present Articles.

5.2 The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the Shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles.

5.3 The share capital of the Company may be reduced through the cancellation of Shares including by the cancellation of one or more entire Class(es) of Shares through the repurchase and cancellation of all the Shares in issue in such Class (es). In the case of repurchases and cancellations of classes of Shares such cancellations and repurchases of Shares shall be made in the reverse alphabetical order (starting with the Class J Shares).

5.4 In the event of a reduction of share capital through the repurchase and the cancellation of a Class of Shares (in the order provided for in article 5.3), such Class of Shares gives right to the holders thereof pro rata to their holding in such Class of Shares to the Available Amount (with the limitation however to the Total Cancellation Amount as determined by the general meeting of shareholders (the General Meeting) and the shareholders of the repurchased and cancelled Class of Shares shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Share for each Share of the relevant Class of Shares held by them and cancelled.

5.4.1 The Cancellation Value Per Share shall be calculated by dividing the Total Cancellation Amount by the number of Shares in issue in the Class of Shares to be repurchased and cancelled.

5.4.2 The Total Cancellation Amount shall be an amount determined by the board of managers of the Company (the Board) and approved by the General Meeting on the basis of the relevant Interim Accounts. The Total Cancellation Amount for each of the Classes J, I, H, G, F, E, D, C, B and A Shares shall be the Available Amount of the relevant Class of Shares at the time of the cancellation of the relevant Class of Shares unless otherwise resolved by the General Meeting of Shareholders in the manner provided for an amendment of the Articles provided however that the Total Cancellation Amount shall never be higher than such Available Amount.

5.4.3 Upon the repurchase and cancellation of a Class of Shares, the Cancellation Value Per Share will become due and payable by the Company.

5.4.4 For the purpose of this article 5 and the Articles:

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Available Amount	shall means the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits) to the extend the shareholder would have been entitled to dividend distributions according to article 15.6 of the Articles, increased by (i) any freely distributable reserves and (ii) as the case may be by the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class of Shares to be cancelled but reduced by (i) any losses (included carried forward losses) and (ii) any sums to be placed or kept into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles, each time as set out in the relevant Interim Accounts (without for the avoidance of doubt, any double counting) so that: AA = (NP + P+ CR) – (L + LR) Whereby: AA= Available Amount NP= net profits (including carried forward profits) P= any freely distributable reserves CR = the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class of Shares to be cancelled L= losses (including carried forward losses) LR = any sums to be placed or kept into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles
Interim Accounts	shall mean the interim accounts of the Company as at the relevant Interim Account Date.
Interim Account Date	shall mean the date no earlier than eight (8) days before the date of the repurchase and cancellation of the relevant Class of Shares,.

Art. 6. Shares.

6.1. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

6.2. The shares are freely transferable between shareholders.

6.3. When the Company has a sole shareholder, the shares are freely transferable to third parties.

6.4. When the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to prior approval by shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

6.5. A share transfer shall only be binding on the Company or third parties following notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Luxembourg Civil Code.

6.6. A register of shareholders shall be kept at the registered office and may be examined by any shareholder on request.

6.7. The Company may redeem its own shares, provided:

(i) it has sufficient distributable reserves for that purpose; or

(ii) the redemption results from a reduction in the Company's share capital.

II. Management - Representation

Art. 7. Appointment and Removal of managers.

7.1. The Company shall be managed by at least two managers appointed by a resolution of the shareholders, subject to article 7.3., which sets the term of their office. The managers need not be shareholders.

7.2. The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholders.

7.3. CapVest Equity Partners II, L.P. and CVPartners Kansas II, L.P., for so long as they hold shares in the Company, shall each have the independent right (i) to propose one manager for appointment and (ii) assuming such manager has been appointed by the shareholders meeting of the Company and is holding office, to propose that manager's removal and another manager in its replacement..

Art. 8. Board of managers. If several managers are appointed, they shall constitute the Board. The shareholder may decide to appoint managers of two different classes, i.e. one or several class A managers and one or several class B managers.

8.1. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholders by the Law or the

Articles fall within the competence of the Board, which has full power to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's corporate object.

(ii) The Board may delegate special or limited powers to one or more agents for specific matters.

8.2. Procedure

(i) The Board shall meet at the request of any manager, at the place indicated in the convening notice, which in principle shall be in Luxembourg.

(ii) Written notice of any Board meeting shall be given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and each of them states that they have full knowledge of the agenda for the meeting. A manager may also waive notice of a meeting, either before or after the meeting. Separate written notices are not required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant to another manager a power of attorney in order to be represented at any Board meeting.

(v) The Board may only validly deliberate and act if a majority of its members are present or represented. Board resolutions shall be validly adopted by a majority of the votes of the managers present or represented, provided that if the shareholders have appointed one or several class A managers and one or several class B managers, at least one (1) class A manager and one (1) class B manager votes in favour of the resolution. Board resolutions shall be recorded in minutes signed by the chairperson of the meeting or, if no chairperson has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (Managers' Circular Resolutions) shall be valid and binding as if passed at a duly convened and held Board meeting, and shall bear the date of the last signature.

8.3. Representation

(i) The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signature of any class A manager and any class B manager.

(ii) The Company shall also be bound towards third parties by the signature of any person(s) to whom special powers have been delegated by the Board.

Art. 9. Sole manager. If the Company is managed by a sole manager, all references in the Articles to the Board, the managers or any manager are to be read as references to the sole manager, as appropriate.

Art. 10. Liability of the managers. The managers shall not be held personally liable by reason of their office for any commitment they have validly made in the name of the Company, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

III. Shareholder(s)

Art. 11. General meetings of shareholders and Shareholders' written resolutions.

11.1. Powers and voting rights

(i) Unless resolutions are taken in accordance with article resolutions of the shareholders shall be adopted at a General Meeting.

(ii) If the number of shareholders of the Company does not exceed twenty-five (25), resolutions of the shareholders may be adopted in writing (Written Shareholders' Resolutions).

(iii) Each share entitles the holder to one (1) vote.

11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders may be convened to General Meetings by the Board.

The Board must convene a General Meeting following a request from shareholders representing more than half of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting shall be given to all shareholders at least eight (8) days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice.

(iii) When resolutions are to be adopted in writing, the Board shall send the text of such resolutions to all the shareholders. The shareholders shall vote in writing and return their vote to the Company within the timeline fixed by the Board. Each manager shall be entitled to count the votes.

(iv) General Meetings shall be held at the time and place specified in the notices.

(v) If all the shareholders are present or represented and consider themselves duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, it may be held without prior notice.

(vi) A shareholder may grant written power of attorney to another person (who need not be a shareholder), in order to be represented at any General Meeting.

(vii) Resolutions to be adopted at General Meetings shall be passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting, the shareholders shall be convened by registered letter to a second General Meeting and the resolutions shall be adopted at the second General Meeting by a majority of the votes cast, irrespective of the proportion of the share capital represented.

(viii) The Articles may only be amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

(ix) Any change in the nationality of the Company and any increase in a shareholder's commitment to the Company shall require the unanimous consent of the shareholders.

(x) Written Shareholders' Resolutions are passed with the quorum and majority requirements set forth above and shall bear the date of the last signature received prior to the expiry of the timeline fixed by the Board.

Art. 12. Sole shareholder. When the number of shareholders is reduced to one (1):

(i) the sole shareholder shall exercise all powers granted by the Law to the General Meeting;

(ii) any reference in the Articles to the shareholders, the General Meeting, or the Written Shareholders' Resolutions is to be read as a reference to the sole shareholder or the sole shareholder's resolutions, as appropriate; and

(iii) the resolutions of the sole shareholder shall be recorded in minutes or drawn up in writing.

IV. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art. 13. Financial year and Approval of annual accounts.

13.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

13.2. Each year, the Board must prepare the balance sheet and profit and loss accounts, together with an inventory stating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts owed by its manager and shareholders to the Company.

13.3. Any shareholder may inspect the inventory and balance sheet at the registered office.

13.4. The balance sheet and profit and loss accounts must be approved in the following manner:

(i) if the number of shareholders of the Company does not exceed twenty-five (25), within six (6) months following the end of the relevant financial year either (a) at the annual General Meeting (if held) or (b) by way of Written Shareholders' Resolutions; or

(ii) if the number of shareholders of the Company exceeds twenty-five (25), at the annual General Meeting.

Art. 14. Auditors.

14.1. When so required by law, the Company's operations shall be supervised by one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés). The shareholders shall appoint the approved external auditors, if any, and determine their number and remuneration and the term of their office.

14.2. If the number of shareholders of the Company exceeds twenty-five (25), the Company's operations shall be supervised by one or more commissaires (statutory auditors), unless the law requires the appointment of one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés). The commissaires are subject to re-appointment at the annual General Meeting. They may or may not be shareholders.

Art. 15. Allocation of profits.

15.1. Out of the net profit five percent (5%) shall be placed into a legal reserve account. This deduction ceases to be compulsory when such reserve amounts to ten percent (10%) of the issued share capital of the Company.

15.2. The balance may be distributed to the shareholders upon decision of a general meeting of shareholders in accordance with the provisions set forth hereafter.

15.3. The shareholders may decide to declare and pay interim dividends on the basis of statements of accounts prepared by the manager, or as the case may be the board of managers, showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits realized since the end of the last accounting year increased by profits carried forward and distributable reserves but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established by law, in accordance with the provisions set forth hereafter.

15.4. The share premium account may be distributed to the shareholders upon decision of a General Meeting in accordance with the provisions set forth hereafter. The General Meeting may decide to allocate any amount out of the share premium account to the legal reserve account.

15.5. The dividends declared may be paid in any currency selected by the Board and may be paid at such places and times as determined by the Board. The Board may make a final determination of the rate of exchange applicable to translate dividend funds into the currency of their payment. A dividend declared but not paid on a share during five years cannot thereafter be claimed by the holder of such share, shall be forfeited by the holder of such share, and shall revert to the Company. No interest will be paid on dividends declared and unclaimed which are held by the Company on behalf of the shareholders.

15.6. In the event of a dividend declaration, such dividend shall be allocated and paid as follows:

- first, an amount equal to 0.25% of the nominal value of each share shall be distributed equally to all shareholders pro rata to their shares regardless of class,

- then, second, the balance of the total distributed amount shall be allocated in its entirety to the holders of the last Class of Shares in the reverse alphabetical order (i.e. first Class J shares, then if no Class J Shares are in existence, Class I Shares and in such continuation until only Class A Shares are in existence).

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

V. Dissolution - Liquidation

16.1. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders shall appoint one or more liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation, and shall determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators shall have full power to realise the Company's assets and pay its liabilities.

16.2. After payment of all debts and any charges against the Company and of the expenses of the liquidation, the net liquidation proceeds shall be distributed to the shareholders in conformity with and so as to achieve on an aggregate basis the same economic result as the distribution rules set for dividend distributions.

VI. General provisions

17.1. Notices and communications may be made or waived, Managers' Circular Resolutions and Written Shareholders Resolutions may be evidenced, in writing, by fax, email or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney may be granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager, in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers' Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference or the Written Shareholders' Resolutions, as the case may be, may appear on one original or several counterparts of the same document, all of which taken together shall constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by these Articles shall be determined in accordance with the applicable law and, subject to any non-waivable provisions of the law, with any agreement entered into by the shareholders from time to time."

Seventh resolution

The Meeting consider the replacement of the current sole manager by three (3) new managers. CapVest Equity Partners II, L.P. and CV Partners Kansas II, L.P. have respectively proposed for appointment as managers Tina Lorraine Page and Martin Paul Galliver.

In light of the foregoing, the Meeting resolves with immediate effect to terminate the mandate of the existing sole manager and simultaneously to appoint three (3) new managers for an unlimited duration, so that the board of managers shall henceforth be composed as follows:

- as class A manager:

* Tina Lorraine Page, Finance Director, born on July 18, 1971 in Epping (United Kingdom), with professionnal address at 100 Pall Mall, SW1Y 5NQ London, United Kingdom;

- as class B managers:

* Martin Paul Galliver, Client Servicing Director, born on June 15, 1980 in Monaco (Principality of Monaco), with professionnal address at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg; and

* Christiaan van Arkel, Team Leader, born on March 21, 1973 in Bangkok (Thailand), with professionnal address at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Eighth resolution

The Meeting resolves to amend the books and the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes and to empower and authorise any manager of the Company, and any employee of TMF Luxembourg S.A., each acting individually, to proceed on behalf of the Company, to the registration of the above changes in the shareholders register of the Company.

Estimate of costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately two thousand Euros (EUR 2,000.-).

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. At the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, the proxyholder of the appearing parties signed together with us, the notary, the present original deed.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le trentième jour de mai,

Pardevant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de Inlis Holding S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, dont le siège social est établi au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 175.270 et disposant d'un capital social de EUR 12,500.- (la Société). La Société a été constituée le 8 février 2013 suivant un acte de Maître Edouard Delosch, notaire de résidence à Diekirch, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 833 le 9 avril 2013. Les statuts de la Société (les Statuts) n'ont pas été modifiés depuis.

A comparu:

CapVest Equity Partners II, L.P., une société (limitedpartnership) régie par le droit des Bermudes, dont le siège social est établi à Canon's Court, 22, Victoria Street, BER-HM12 Hamilton, les Bermudes et immatriculée au Registre des Sociétés des Bermudes sous le numéro 38579 (l'Associé Unique),

ici dûment représentée par Jérémie Houet, juriste, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Cette procuration, signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée aux présente acte aux fins de l'enregistrement.

L'Associé Unique a prié le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

II. L'Associé Unique possède la totalité des parts sociales dans le capital social de la Société;

III. L'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

1. Changement de la dénomination de la Société de «Inlis Holding S.à r.l.» en «Scandinavian Standard Luxembourg S.à r.l.»;

2. (i) Modification avec effet immédiat de la devise fonctionnelle d'euros (EUR) en couronnes suédoises (SEK), (ii) conversion du montant du capital social de la Société (y compris toute classe de parts sociales) dans un montant exprimé en couronnes suédoises, (iii) modification de la valeur nominale des parts sociales de la Société afin de la fixer à une couronne suédoise (SEK 1) par part sociale et détermination subséquente du nombre de parts sociales afin de fixer, à la suite des changements mentionnés aux points (i) à (iii) ci-dessus, le capital social de la Société à approximativement l'équivalent en couronnes suédoises de douze mille cinq cents euros (EUR 12,500.-), toutes les parts sociales ayant une valeur nominale d'une couronne suédoise (SEK 1.-) chacune, sur base du taux de change officiel de la Banque centrale européenne publié deux jours ouvrables avant l'Assemblée et affectation du boni de conversion à un compte de réserve de la Société;

3. Conversion des cent sept mille trois cent quarante-deux (107,342) parts sociales résultant du point 2. ci-dessus en cent sept mille trois cent quarante-deux (107,342) Parts Sociales Ordinaires (les Parts Sociales Ordinaires) détenues par l'Associé Unique, ayant les droits et obligations liés auxdites classes de parts sociales tels que définis dans les Statuts tels que modifiés et refondus en vertu du point 6 à l'ordre du jour;

4. Création de dix classes de parts sociales dans le capital social de la Société, soit (i) les parts sociales de classe A (les Parts Sociales de Classe A), (ii) les parts sociales de classe B (les Parts Sociales de Classe B), (iii) les parts sociales de classe C (les Parts Sociales de Classe C), (iv) les parts sociales de classe D (les Parts Sociales de Classe D), (v) les parts sociales de classe E (les Parts Sociales de Classe E), (vi) les parts sociales de classe F (les Parts Sociales de Classe F), (vii) les parts sociales de classe G (les Parts Sociales de Classe G), (viii) les parts sociales de classe H (les Parts Sociales de Classe H), (ix) les parts sociales de classe I (les Parts Sociales de Classe I) et (x) les parts sociales de classe J (les Parts Sociales de Classe J et avec les Parts Sociales de Classe A, les Parts Sociales de Classe B, les Parts Sociales de Classe C, les Parts Sociales de Classe D, les Parts Sociales de Classe E, les Parts Sociales de Classe F, les Parts Sociales de Classe G, les Parts Sociales de Classe H et les Parts Sociales de Classe I, les Parts Sociales), d'une valeur nominale d'une couronne suédoise (SEK 1,-) chacune, ayant les droits et obligations liés auxdites classes de parts sociales tels que définis dans les Statuts tels que modifiés et refondus en vertu du point 6 à l'ordre du jour;

5. Augmentation du capital social d'un montant de trois millions sept cent trente-huit mille cinquante et une couronnes suédoises (SEK 3,738,051.-) afin de le porter du montant mentionné ci-dessus à trois millions huit cent quarante-cinq mille trois cent quatre-vingt-treize couronnes suédoises (SEK 3,845,393.-) par l'émission de cent sept mille trois cent cinquante-deux (107,352) Parts Sociales de Classe A, quatre cent trois mille quatre cent onze (403,411) Parts Sociales de Classe B, quatre cent trois mille quatre cent onze (403,411) Parts Sociales de Classe C, quatre cent trois mille quatre cent onze (403,411) Parts Sociales de Classe D, quatre cent trois mille quatre cent onze (403,411) Parts Sociales de Classe E, quatre cent trois mille quatre cent onze (403,411) Parts Sociales de Classe F, quatre cent trois mille quatre cent onze (403,411) Parts Sociales de Classe G, quatre cent trois mille quatre cent onze (403,411) Parts Sociales de Classe H, quatre cent trois mille quatre cent onze (403,411) Parts Sociales de Classe I et quatre cent trois mille quatre cent onze (403,411) Parts Sociales de Classe J, d'une valeur nominale d'une couronne suédoise (SEK 1.-) chacune, et souscription et libération de l'augmentation de capital social;

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

6. Modification et refonte intégrale des Statuts, renumérotation subséquente des Statuts et, si nécessaire, insertion ou modification des titres des Statuts, la Clause d'objet social ayant désormais la teneur suivante:

« **Art. 3. Objet social.**

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de tous types de titres et instruments de dette ou de capital. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées (comprenant société mère et société sœur), ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.»

7. Nomination des nouveaux membres du conseil de gérance de la Société et révocation du mandat de l'actuel gérant unique de la Société;

8. Modification des livres et du registre des associés de la Société afin d'y refléter les modifications ci-dessus et pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société, et à tout employé de TMF Luxembourg S.A., chacun agissant individuellement, afin de procéder au nom de la Société à l'inscription des modifications ci-dessus dans le registre des associés de la Société; et

9. Divers.

IV. L'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide de modifier la dénomination de la Société de «Inlis Holding S.à r.l.» en «Scandinavian Standard Luxembourg S.à r.l.».

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide:

(i) de modifier la devise fonctionnelle du capital social de la Société d'euros (EUR) en couronnes suédoises (SEK) avec effet immédiat;

(ii) de convertir le montant du capital social de la Société (y compris toute classe de parts sociales) dans un montant exprimé en couronnes suédoises (SEK) au taux de change officiel de la Banque centrale européenne daté du 28 mai 2013 (soit EUR 1 = SEK 8.5874); et

(iii) de modifier la valeur nominale des parts sociales de la Société afin de la fixer à une couronne suédoise (SEK 1) par part sociale et de déterminer ensuite le nombre de parts sociales,

afin de fixer, à la suite des changements mentionnés aux points (i) à (iii) ci-dessus, le capital social de la Société à cent sept mille trois cent quarante-deux couronnes suédoises (SEK 107,342.-), représenté par cent sept mille trois cent quarante-deux (107,342) parts sociales, d'une valeur nominale d'une couronne suédoise (SEK 1.-) chacune. Le boni de conversion sera affecté à un compte de réserve de la Société.

Troisième résolution

L'Associé Unique décide ensuite de requalifier et convertir les cent sept mille trois cent quarante-deux (107,342) parts sociales, d'une valeur nominale d'une couronne suédoise (SEK 1.-) en cent sept mille trois cent quarante-deux (107,342) Parts Sociales Ordinaires détenues par l'Associé Unique, ayant les droits et obligations liés auxdites classes de parts sociales tels que définis dans les Statuts modifiés et refondus en vertu de la sixième résolution.

Quatrième résolution

L'Associé Unique décide de créer des classes de parts sociales dans le capital social de la Société, à savoir (i) les parts sociales de classe A (les Parts Sociales de Classe A), (ii) les parts sociales de classe B (les Parts Sociales de Classe B), (iii)

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

les parts sociales de classe C (les Parts Sociales de Classe C), (iv) les parts sociales de classe D (les Parts Sociales de Classe D), (v) les parts sociales de classe E (les Parts Sociales de Classe E), (vi) les parts sociales de classe F (les Parts Sociales de Classe F), (vii) les parts sociales de classe G (les Parts Sociales de Classe G), (viii) les parts sociales de classe H (les Parts Sociales de Classe H), (ix) les parts sociales de classe I (les Parts Sociales de Classe I) et (x) les parts sociales de classe J (les Parts Sociales de Classe J et avec les Parts Sociales de Classe A, les Parts Sociales de Classe B, les Parts Sociales de Classe C, les Parts Sociales de Classe D, les Parts Sociales de Classe E, les Parts Sociales de Classe F, les Parts Sociales de Classe G, les Parts Sociales de Classe H et les Parts Sociales de Classe I, les Parts Sociales), toutes d'une valeur nominale d'une couronne suédoise (SEK 1.-) chacune, ayant les droits et obligations liés auxdites classes de parts sociales tels que définis dans les Statuts modifiés et refondus en vertu de la sixième résolution.

Cinquième résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social d'un montant de trois millions sept cent trente-huit mille cinquante et une couronnes suédoises (SEK 3,738,051.-) afin de le porter de son montant actuel de cent sept mille trois cent quarante-deux couronnes suédoises (SEK 107,342.-) à trois millions huit cent quarante-cinq mille trois cent quatre-vingt-treize couronnes suédoises (SEK 3,845,393.-) par l'émission de cent sept mille trois cent cinquante-deux (107,352) Parts Sociales de Classe A, quatre cent trois mille quatre cent onze (403,411) Parts Sociales de Classe B, quatre cent trois mille quatre cent onze (403,411) Parts Sociales de Classe C, quatre cent trois mille quatre cent onze (403,411) Parts Sociales de Classe D, quatre cent trois mille quatre cent onze (403,411) Parts Sociales de Classe E, quatre cent trois mille quatre cent onze (403,411) Parts Sociales de Classe F, quatre cent trois mille quatre cent onze (403,411) Parts Sociales de Classe G, quatre cent trois mille quatre cent onze (403,411) Parts Sociales de Classe H, quatre cent trois mille quatre cent onze (403,411) Parts Sociales de Classe I et quatre cent trois mille quatre cent onze (403,411) Parts Sociales de Classe J, d'une valeur nominale d'une couronne suédoise (SEK 1.-) chacune.

Souscription - Libération

Sur ces faits, CapVest Equity Partners II, L.P., précité et représenté comme mentionné ci-dessus, déclare souscrire à soixante-quatre mille deux cent vingt (64,220) nouvelles Parts Sociales de Classe A, deux cent quarante et un mille trois cent vingt-quatre (241,324) nouvelles Parts Sociales de Classe B, deux cent quarante et un mille trois cent vingt-quatre (241,324) nouvelles Parts Sociales de Classe C, deux cent quarante et un mille trois cent vingt-quatre (241,324) nouvelles Parts Sociales de Classe D, deux cent quarante et un mille trois cent vingt-quatre (241,324) nouvelles Parts Sociales de Classe E, deux cent quarante et un mille trois cent vingt-quatre (241,324) nouvelles Parts Sociales de Classe F, deux cent quarante et un mille trois cent vingt-quatre (241,324) nouvelles Parts Sociales de Classe G, deux cent quarante et un mille trois cent vingt-quatre (241,324) nouvelles Parts Sociales de Classe H, deux cent quarante et un mille trois cent vingt-quatre (241,324) nouvelles Parts Sociales de Classe I et deux cent quarante et un mille trois cent vingt-quatre (241,324) nouvelles Parts Sociales de Classe J, d'une valeur nominale d'une couronne suédoise (SEK 1.-) chacune et accepte de les libérer intégralement par un apport en numéraire de deux millions deux cent trente-six mille cent trente-six couronnes suédoises (SEK 2,236,136.-) affecté au compte de capital social de la Société.

CapVest Special Partners II, L.P., une société en commandite (limited partnership) régie par le droit des Bermudes, dont le siège social est établi à Canon's Court, 22, Victoria Street, BER-HM12 Hamilton, les Bermudes et immatriculée au Registre des Sociétés des Bermudes sous le numéro 38578, ici dûment représentée par Jérémie Houet, juriste, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire à cent neuf (109) nouvelles Parts Sociales de Classe A, trois cent quatre-vingt-dix (390) nouvelles Parts Sociales de Classe B, trois cent quatre-vingt-dix (390) nouvelles Parts Sociales de Classe C, trois cent quatre-vingt-dix (390) nouvelles Parts Sociales de Classe D, trois cent quatre-vingt-dix (390) nouvelles Parts Sociales de Classe E, trois cent quatre-vingt-dix (390) nouvelles Parts Sociales de Classe F, trois cent quatre-vingt-dix (390) nouvelles Parts Sociales de Classe G, trois cent quatre-vingt-dix (390) nouvelles Parts Sociales de Classe H, trois cent quatre-vingt-dix (390) nouvelles Parts Sociales de Classe I et trois cent quatre-vingt-dix (390) nouvelles Parts Sociales de Classe J, d'une valeur nominale d'une couronne suédoise (SEK 1,-) chacune et accepte de les libérer intégralement par un apport en numéraire de trois mille six cent dix-neuf couronnes suédoises (SEK 3,619.-) affecté au compte de capital social de la Société.

CV Partners Kansas II, L.P., une société en commandite (limited partnership) régie par le droit de Guernesey, dont le siège social est établi à Ogier House, St Julian's Avenue, St Peter Port, Guernesey, GY1 1WA, et immatriculée auprès du registre des sociétés de Guernesey sous le numéro 1854, ici dûment représentée par Jérémie Houet, juriste, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire à quarante-trois mille vingt-trois (43,023) nouvelles Parts Sociales de Classe A, cent soixante et un mille six cent quatre-vingt-dix-sept (161,697) nouvelles Parts Sociales de Classe B, cent soixante et un mille six cent quatre-vingt-dix-sept (161,697) nouvelles Parts Sociales de Classe C, cent soixante et un mille six cent quatre-vingt-dix-sept (161,697) nouvelles Parts Sociales de Classe D, cent soixante et un mille six cent quatre-vingt-dix-sept (161,697) nouvelles Parts Sociales de Classe E, cent soixante et un mille six cent quatre-vingt-dix-sept (161,697) nouvelles Parts Sociales de Classe F, cent soixante et un mille six cent quatre-vingt-dix-sept (161,697) nouvelles Parts Sociales de Classe G, cent soixante et un mille six cent quatre-vingt-dix-sept (161,697) nouvelles Parts Sociales de Classe H, cent soixante et un mille six cent quatre-vingt-dix-sept (161,697) nouvelles Parts Sociales de Classe I et cent soixante et un mille six cent quatre-vingt-dix-sept (161,697) nouvelles Parts Sociales de Classe J, d'une valeur nominale d'une couronne suédoise (SEK 1.-) chacune et accepte de les

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

libérer intégralement par un apport en numéraire de un million quatre cent quatre-vingt-dix-huit mille deux cent quatre-vingt-seize couronnes suédoises (SEK 1,498,296.-) affecté au compte de capital social de la Société.

Le montant total de trois millions sept cent trente-huit mille cinquante et une couronnes suédoises (SEK 3,738,051.-) est à la disposition de la Société, comme il l'a été prouvé au notaire instrumentant qui le reconnaît expressément.

En conséquence de ce qui précède, la participation dans la Société est la suivante:

- CapVest Equity Partners II, L.P. détient cent sept mille trois cent quarante-deux (107,342) Parts Sociales Ordinaires, soixante-quatre mille deux cent vingt (64,220) Parts Sociales de Classe A, deux cent quarante et un mille trois cent vingt-quatre (241,324) Parts Sociales de Classe B, deux cent quarante et un mille trois cent vingt-quatre (241,324) Parts Sociales de Classe C, deux cent quarante et un mille trois cent vingt-quatre (241,324) Parts Sociales de Classe D, deux cent quarante et un mille trois cent vingt-quatre (241,324) Parts Sociales de Classe E, deux cent quarante et un mille trois cent vingt-quatre (241,324) Parts Sociales de Classe F, deux cent quarante et un mille trois cent vingt-quatre (241,324) Parts Sociales de Classe G, deux cent quarante et un mille trois cent vingt-quatre (241,324) Parts Sociales de Classe H, deux cent quarante et un mille trois cent vingt-quatre (241,324) Parts Sociales de Classe I et deux cent quarante et un mille trois cent vingt-quatre (241,324) Parts Sociales de Classe J, d'une valeur nominale d'une couronne suédoise (SEK 1.-) chacune;

- CapVest Special Partners II, L.P. détient cent neuf (109) Parts Sociales de Classe A, trois cent quatre-vingt-dix (390) Parts Sociales de Classe B, trois cent quatre-vingt-dix (390) Parts Sociales de Classe C, trois cent quatre-vingt-dix (390) Parts Sociales de Classe D, trois cent quatre-vingt-dix (390) Parts Sociales de Classe E, trois cent quatre-vingt-dix (390) Parts Sociales de Classe F, trois cent quatre-vingt-dix (390) Parts Sociales de Classe G, trois cent quatre-vingt-dix (390) Parts Sociales de Classe H, trois cent quatre-vingt-dix (390) Parts Sociales de Classe I et trois cent quatre-vingt-dix (390) Parts Sociales de Classe J, d'une valeur nominale d'une couronne suédoise (SEK 1.-) chacune; et

- CV Partners Kansas II, L.P. détient quarante-trois mille vingt-trois (43,023) Parts Sociales de Classe A, cent soixante et un mille six cent quatre-vingt-dix-sept (161,697) Parts Sociales de Classe B, cent soixante et un mille six cent quatre-vingt-dix-sept (161,697) Parts Sociales de Classe C, cent soixante et un mille six cent quatre-vingt-dix-sept (161,697) Parts Sociales de Classe D, cent soixante et un mille six cent quatre-vingt-dix-sept (161,697) Parts Sociales de Classe E, cent soixante et un mille six cent quatre-vingt-dix-sept (161,697) Parts Sociales de Classe F, cent soixante et un mille six cent quatre-vingt-dix-sept (161,697) Parts Sociales de Classe G, cent soixante et un mille six cent quatre-vingt-dix-sept (161,697) Parts Sociales de Classe H, cent soixante et un mille six cent quatre-vingt-dix-sept (161,697) Parts Sociales de Classe I et cent soixante et un mille six cent quatre-vingt-dix-sept (161,697) Parts Sociales de Classe J, d'une valeur nominale d'une couronne suédoise (SEK 1,-) chacune.

Sixième résolution

L'Assemblée décide de modifier et de refondre intégralement les Statuts, de renuméroter subséquemment les Statuts et, si nécessaire, d'insérer ou de modifier les titres des Statuts, et de modifier l'objet social, de sorte qu'ils auront dès lors la teneur suivante:

«

I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1 er . Dénomination. Le nom de la société est "Scandinavian Standard Luxembourg S.à r.l." (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans cette même commune par décision du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du conseil de gérance. Lorsque le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu' à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n 'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de tous types de titres et instruments de dette ou de capital. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées (comprenant société mère et société sœur), ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société ne sera pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social émis de la Société est fixé à trois millions huit cent quarante-cinq mille trois cent quatre-vingt-treize couronnes suédoises (SEK 3.845.393,-) divisé en:

cent sept mille trois cent quarante-deux (107.342) parts sociales ordinaires (les Parts Sociales Ordinaires)

cent sept mille trois cent cinquante-deux (107.352) parts sociales de classe A (les Parts Sociales de Classe A),

quatre cent trois mille quatre cent onze (403.411) parts sociales de classe B (les Parts Sociales de Classe B),

quatre cent trois mille quatre cent onze (403.411) parts sociales de classe C (les Parts Sociales de Classe C),

quatre cent trois mille quatre cent onze (403.411) parts sociales de classe D (les Parts Sociales de Classe D),

quatre cent trois mille quatre cent onze (403.411) parts sociales de classe E (les Parts Sociales de Classe E),

quatre cent trois mille quatre cent onze (403.411) parts sociales de classe F (les Parts Sociales de Classe F),

quatre cent trois mille quatre cent onze (403.411) parts sociales de classe G (les Parts Sociales de Classe G),

quatre cent trois mille quatre cent onze (403.411) parts sociales de classe H (les Parts Sociales de Classe H),

quatre cent trois mille quatre cent onze (403.411) parts sociales de classe I (les Parts Sociales de Classe I), et

quatre cent trois mille quatre cent onze (403.411) parts sociales de classe J (les Parts Sociales de Classe J et avec les Parts Sociales de Classe A, les Parts Sociales de Classe B, les Parts Sociales de Classe C, les Parts Sociales de Classe D, les Parts Sociales de Classe E, les Parts Sociales de Classe F, les Parts Sociales de Classe G, les Parts Sociales de Classe H et les Parts Sociales de Classe I, les Classes de Parts Sociales et chacune, une Classe de Parts Sociales), chacune d'une valeur nominale d'une couronne suédoise (SEK 1,-) et dont les droits et les obligations sont détaillés dans les présents statuts.

5.2. Le capital de la Société peut-être augmenté ou réduit par une résolution des Associés adoptée dans les conditions requises pour la modification des Statuts.

5.3. Le capital social de la Société peut être réduit par l'annulation de Parts Sociales y compris l'annulation intégrale d'une ou plusieurs Classe(s) de Parts Sociales par le rachat et l'annulation de toutes les Parts Sociales en circulation dans ladite Classe(s). Lors de rachats et d'annulations de classes de Parts Sociales, lesdits annulations et rachats de Parts Sociales s'effectueront dans l'ordre alphabétique inverse (commençant par les Parts Sociales de Classe J).

5.4. Dans le cadre d'une réduction du capital social par le rachat et l'annulation d'une Classe de Parts Sociales (dans l'ordre prévu à l'article 5.3), ladite Classe de Parts Sociales confère aux détenteurs desdites Parts Sociales un droit au Montant Disponible proportionnel à leur participation dans ladite Classe de Parts Sociales (néanmoins, dans la limite du Montant Total d'Annulation tel que déterminé par l'assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale)) et les associés de la Classe de Parts Sociales rachetée et annulée recevront de la part de la Société un montant équivalant à la Valeur d'Annulation Par Part Sociale pour chaque Part Sociale de ladite Classe de Parts Sociales qu 'ils détiennent et annulée.

5.4.1 La Valeur d'Annulation Par Part Sociale sera calculée en divisant le Montant Total d'Annulation par le nombre de Parts Sociales en circulation dans la Classe de Parts Sociales rachetée et annulée.

5.4.2 Le Montant Total d'Annulation sera un montant déterminé par le conseil de gérance de la Société (le Conseil) et approuvé par l'Assemblée Générale sur base des Comptes Intérimaires concernés. Le Montant Total d'Annulation

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

pour chacune des Classes de Parts Sociales J, I, H, G, F, E, D, C, B et A sera le Montant Disponible de la Classe de Parts Sociales concernée au moment de l'annulation de la Classe de Parts Sociales concernée sauf décision contraire de l'Assemblée Générale des Associés prise dans les conditions de la modification des Statuts à condition toutefois que le Montant Total d'Annulation ne soit jamais supérieur audit Montant Disponible.

5.4.3 Dès le rachat et l'annulation d'une Classe de Parts Sociales, la Valeur d'Annulation Par Part Sociale sera échue et due par la Société.

5.4.4 Aux fins du présent article 5 et des Statuts:

Montant Disponible	signifie le montant total des bénéfices nets de la Société (y compris les bénéfices reportés) dans la mesure où les associés auraient eu droit à des distributions de dividendes conformément à l'article 15.6 des Statuts, augmenté (i) des réserves librement distribuables et (ii) le cas échéant, par le montant de la diminution de capital et de la réserve légale liées à la Classe de Parts Sociales à annuler mais réduit par (i) les pertes (y compris les pertes reportées) et (ii) toute somme à placer ou à garder en réserve en vertu des dispositions de la loi ou des Statuts, à chaque fois, tel que stipulé dans les Comptes Intérimaires concernés (en tout état de cause, en évitant tout double comptage) de sorte que: AA = (NP + P+ CR) – (L + LR) Où: AA= Montant Disponible NP= les bénéfices nets (y compris les bénéfices reportés) P= toute réserve librement distribuable CR = le montant de la diminution de capital et de réserve légale liées à la Classe de Parts Sociales à annuler L= les pertes (y compris les pertes reportées) LR = tout montant à placer ou garder en réserve en vertu des dispositions légales ou stipulations des Statuts
Comptes Intérimaires	Signifie les comptes intérimaires de la Société à la Date des Comptes Intérimaires concernée.
Date des Comptes	Intérimaires Signifie la date précédant de huit (8) jours maximum la date de rachat et d'annulation de ladite Classe de Parts Sociales.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.

6.2. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

6.3. Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

6.4. Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

6.5. Une cession de parts sociales ne sera opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil luxembourgeois.

6.6. Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.7. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition ou:

(i) qu 'elle ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet; ou

(ii) que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Nomination et Révocation des gérants.

7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associés, sous réserve de l'article 7.3., qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés.

7.2. Les gérants sont révocables à tout moment, avec ou sans raison, par une décision des associés.

7.3. Tant que CapVest Equity Partners II, L.P. et CV Partners Kansas II, L.P. posséderont des parts sociales dans la Société, chacun aura indépendamment le droit de (i) proposer la nomination d'un gérant et (ii) dans la mesure où ce gérant est nommé par l'assemblée des associés de la Société et est en fonction, de proposer la révocation dudit gérant et la nomination d'un autre gérant en remplacement.

Art. 8. Conseil de gérance. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront le conseil de gérance (le Conseil). Les associés peuvent décider de nommer des gérants de deux différentes classes, à savoir un ou plusieurs gérants de classe A et un ou plusieurs gérants de classe B.

8.1. Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

(ii) Des pouvoirs spéciaux ou limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

8.2. Procédure

(i) Le Conseil se réunit sur convocation de tout gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, sera au Luxembourg.

(ii) Il sera donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence seront mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n 'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et si chacun d'eux déclare avoir parfaitement connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés, à condition que si les associés ont nommé un ou plusieurs gérants de classe A et un ou plusieurs gérants de classe B, au moins un (1) gérant de classe A et un (1) gérant de classe B votent en faveur de la résolution. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio- conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (des Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

8.3. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes d'un gérant de classe A et d'un gérant de classe B.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toute(s) personne(s) à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués par le Conseil.

Art. 9. Gérant unique. Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

Art. 10. Responsabilité des gérants. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

IV. Associé(s)

Art. 11. Assemblées générales des associés et Résolutions écrites des associés.

11.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Sauf lorsque des résolutions sont adoptées conformément à l'article

11.1. (ii), les résolutions des associés sont adoptées en Assemblée Générale.

(ii) Si le nombre des associés de la Société ne dépasse pas vingt-cinq (25), les résolutions des associés peuvent être adoptées par écrit (des Résolutions Ecrites des Associés).

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés peuvent être convoqués aux Assemblées Générales à l'initiative du Conseil. Le Conseil doit convoquer une Assemblée Générale à la demande des associés représentant plus de la moitié du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence doivent être précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Si des résolutions sont adoptées par écrit, le Conseil communique le texte des résolutions à tous les associés. Les associés votent par écrit et envoient leur vote à la Société endéans le délai fixé par le Conseil. Chaque gérant est autorisé à compter les votes.

(iv) Les Assemblées Générales sont tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(v) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

(vi) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vii) Les décisions de l'Assemblée Générale sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(viii) Les Statuts ne peuvent être modifiés qu'avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(ix) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

(x) Des Résolutions Ecrites des Associés sont adoptées avec le quorum de présence et de majorité détaillés ci-avant. Elles porteront la date de la dernière signature reçue endéans le délai fixé par le Conseil.

Art. 12. Associé unique. Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1):

(i) l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale;

(ii) toute référence dans les Statuts aux associés, à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier; et

(iii) les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

Art. 13. Exercice social et Approbation des comptes annuels.

13.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente et un (31) décembre de chaque année.

13.2. Chaque année, le Conseil doit dresser le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu 'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du gérant et des associés envers la Société.

13.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

13.4. Le bilan et le compte de profits et pertes doivent être approuvés de la façon suivante:

(i) si le nombre des associés de la Société ne dépasse pas vingt-cinq (25), dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social en question, soit (a) par l'Assemblée Générale annuelle (si elle est tenue), soit (b) par voie de Résolutions Ecrites des Associés; ou

(ii) si le nombre des associés de la Société dépasse vingt-cinq (25), par l'Assemblée Générale annuelle.

Art. 14. Commissaires / Réviseurs d'entreprises.

14.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés, dans les cas prévus par la loi. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises agréés, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat.

14.2. Si la Société a plus de vingt-cinq (25) associés, ses opérations sont surveillées par un ou plusieurs commissaires, à moins que la loi ne requière la nomination d'un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés. Les commissaires sont sujets à la renomination par l'Assemblée Générale annuelle. Ils peuvent être associés ou non.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets sont versés sur un compte de réserve légale. Cette affectation cesse d'être exigée quand ladite réserve atteint dix pour cent (10 %) du capital social émis de la Société.

15.2. Le solde pourra être distribué aux associés sur décision de l'assemblée générale des associés conformément aux dispositions mentionnées ci-dessous.

15.3. Les associés peuvent décider de déclarer et de verser un dividende sur base des relevés de comptes préparés par le gérant ou le cas échéant, par le conseil de gérance, montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à une réserve prévue par la loi, conformément aux dispositions mentionnées ci-dessous.

15.4. Le compte de prime d'émission peut être distribué aux associés sur décision de l'Assemblée Générale conformément aux dispositions mentionnées ci-dessous. L'Assemblée Générale peut décider d'affecter tout montant du compte de prime d'émission au compte de réserve légale.

15.5. Les dividendes déclarés peuvent être payés dans toute devise choisie par le Conseil et peuvent être payés au moment et au lieu décidé par le Conseil. Le Conseil aura la décision finale du choix du taux de change applicable à la conversion des fonds dans la devise de leur paiement. Un dividende déclaré mais non payé sur une part sociale pendant 5 ans ne pourra être réclamé par le propriétaire de ladite part sociale, sera perdu pour le propriétaire de ladite part sociale et reviendra à la Société. Aucun intérêt ne sera payé sur les dividendes déclarés et non réclamés qui sont détenus par la Société au nom des Associés.

15.6. Si un dividende est déclaré, ledit dividende sera affecté et payé de la manière suivante:

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

- premièrement, un montant équivalent à 0,25% de la valeur nominale de chaque part sociale sera distribué de manière équitable entre tous les associés proportionnellement à leurs parts sociales, peu importe la classe,

- deuxièmement, le solde du montant total distribué sera affecté dans son intégralité aux propriétaires de la dernière Classe de Parts Sociales selon l'ordre alphabétique inversé (soit premièrement les Parts Sociales de Classe J, ensuite lorsqu 'il n'y a plus de Parts Sociales de Classe J, les Parts Sociales de Classe I et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il ne reste que les Parts Sociales de Classe A).

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nommeront un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et détermineront leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Après paiement de toutes les dettes, de toutes les créances envers la Société et de toutes les dépenses de liquidation, le boni de liquidation net sera distribué aux associés conformément à et afin d'obtenir les mêmes résultats économiques que selon les règles de distribution détaillées pour la distribution de dividendes.

VII. Dispositions générales

17.1. Les convocations et communications, ainsi que les renonciations à celles-ci, peuvent être faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Ecrites des Associés peuvent être établies par écrit, par téléfax, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations peuvent être données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Ecrites des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord présent ou futur conclu entre les associés.

Septième résolution

L'Assemblée examine le remplacement de l'actuel gérant unique par trois (3) nouveaux gérants. CapVest Equity Partners II, L.P. et CV Partners Kansas II, L.P. proposent respectivement la nomination de Tina Lorraine Page et Martin Paul Galliver en qualité de gérants.

A la lumière de ce qui précède, l'Assemblée décide de révoquer avec effet immédiat le mandat de l'actuel gérant unique et de nommer simultanément trois (3) nouveaux gérants pour une durée indéterminée, de sorte que le conseil de gérance sera dès lors composé comme suit:

- en tant que gérant de classe A:

* Tina Lorraine Page, Directrice financier, née le 18 juillet 1971 à Epping (Royaume Uni), ayant son adresse professionnelle au 100 Pall Mall, SW1Y 5NQ Londres, Royaume Uni;

- en tant que gérants de classe B:

* Martin Paul Galliver, directeur du service à la clientèle, né le 15 juin 1980 à Monaco (Principauté de Monaco), ayant son adresse professionnelle au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg; et

* Christiaan van Arkel, chef d'équipe, né le 21 mars 1973 à Bangkok (Thaïlande), ayant son adresse professionnelle au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Huitième résolution

L'Assemblée décide de modifier les livres et le registre des associés de la Société afin d'y refléter les modifications ci-dessus et donne pouvoir et autorisation à tout gérant de la Société et à tout employé de TMF Luxembourg S.A., chacun agissant individuellement, afin de procéder au nom de la Société à l'inscription des modifications ci-dessus dans le registre des associés de la Société.

Frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait du présent acte s'élèvent approximativement à deux mille Euros (2.000,- EUR).

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française. A la requête des mêmes parties comparantes, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

Dont Acte, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte a été faite au mandataire des parties comparantes, qui l'a signé avec le notaire instrumentant.

Signé: J. HOUET et H. HELLINCKX

Enregistré à Luxembourg A.C., le 7 juin 2013. Relation: LAC/2013/26015. Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR)

Le Receveur ff. (signé): C. FRISING.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 9 juillet 2013.

Référence de publication: 2013096972/1013.

(130117644) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2013.

RP Global Finance, Société Anonyme de Titrisation.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 144.585.

—

In the year two thousand thirteen, on the fifth of July.

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of RP GLOBAL FINANCE, a Luxembourg public company limited by shares submitted to the Luxembourg securitisation law dated March 22 nd , 2004 (société anonyme de titrisation), with registered office at 13-15, Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 144.585 (the Company). The Company was incorporated on January 20 th , 2009 pursuant to a deed of the undersigned notary, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of March 4 th , 2009, number 468. The articles of association of the Company (the Articles) have been amended for the last time pursuant to a deed of Maître Joseph ELVINGER, notary residing in Luxembourg, acting in replacement of the undersigned notary, on May 30 th , 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of June 14 th , 2012, number 1481.

The Meeting is opened and chaired by Pedro Reis da Silva, avocat, with professional address in Luxembourg.

The Chairman appointed as secretary, Pierre Zaccuri, juriste, with professional address in Luxembourg

The Meeting elected as scrutineer, Pedro Reis da Silva, avocat, with professional address in Luxembourg.

The bureau having been formed, the chairman declared and requested the notary to state that:

I. The shareholders present or represented and the number of shares held by them are indicated on an attendance list. Such list, together with the powers of attorney executed by the shareholder represented, after having been signed by the appearing parties and the notary, will remain attached to the present deed for registration purposes.

II. This attendance list shows that one hundred per cent (100 %) of the share capital of the Company are represented at the present meeting, composed of fifty thousand (50,000) class 1 shares, and fifteen thousand six hundred fifty-eight (15,658) class A shares, so that the Meeting can validly decide on all the issues of the agenda which are known to the shareholders.

III. The agenda of the meeting is worded as follows:

1. Waiver of the convening formalities;

2. Acknowledgement and approval of the calculation by the board of directors of the Company of the net asset value of Compartment A as at December 31 st , 2012, authorisation and approval of the redemption of 1,925 class A shares (the Redeemed Shares) at the redemption price calculated by the board of directors of the Company and based on the net asset value of EUR 946.650 per share in Compartment A as at December 31 st , 2012 (the Redemption Price) in accordance with article 6.4 of the articles of association of the Company and the resolutions taken by the board of directors on April 16 th , 2013;

3. Acceptance and approval of the transfer of the Redeemed Shares to the Company;

4. Reduction of the share capital of the Company by an amount of one thousand nine hundred and twenty-five Euro (EUR 1,925.-) in order to bring the capital from its present amount of sixty-five thousand six hundred fifty-eight euro (EUR 65,658) represented by (i) fifty thousand (50,000) class 1 shares with a par value of one Euro (EUR 1.-) each and (ii) fifteen thousand six hundred fifty-eight (15,658) class A shares with a par value of one Euro (EUR 1.-) each, to the amount of sixty-three thousand seven hundred and thirty-three Euro (EUR 63,733), by way of the cancellation of the Redeemed Shares;

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

5. Amendment to article 5 of the articles of association in order to reflect the above capital reduction and cancellation of the Redeemed Shares;

6. Amendment to the shareholders' register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any director of the Company and any employee of ATC Corporate Services (Luxembourg) S.a r.l., each acting individually, to proceed on behalf of the Company with the registration of the cancelled class A shares in the shareholders' register of the Company;

7. (i) Replacement of Mrs. Angela Berney and ATC Management (Luxembourg) S.á r.l. as directors of the Company and by the appointment of Mr. André Berghoff and Mr. Harald Thul as new directors of the Company with immediate effect and for a period of 3 years and (ii) granting of full discharge to the replaced directors for the exercise of their mandates from the date of their appointment until the date of their replacement;

8. Amendment to articles 8.1., 10.6. and 11 of the Articles;

9. Requalification of the mandates of the current directors of the Company; and

10. Miscellaneous.

IV. That the Meeting has unanimously taken the following resolutions:

First resolution

The entirety of the shareholders being represented at the present Meeting, the Meeting waives the convening notices in accordance with articles 14.4 of the articles of association of the Company, the shareholders represented considering themselves as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to them in advance.

Second resolution

The Meeting acknowledges and approves the calculation by the board of directors of the Company of the net asset value of Compartment A as at December 31 st , 2012 as follows:

December 31 st , 2012: EUR 946.650 per share in Compartment A

The Meeting resolves to authorise and approve the following redemption of the Redeemed Shares at the Redemption Price in accordance with article 6.4 of the articles of association of the Company and the resolutions taken by the board of directors on April 16 th , 2013:

Name of Class A Shareholder	Redeemed Shares	Redemption Price
Bank Sarasin & Cie AG	451.00	EUR 426,939.15
DZ Privatbank	34.00	EUR 32,186.10
Crédit Suisse	212.00	EUR 200,689.80
Erste Group Bank AG	306.00	EUR 289,674.90
Gesico International S.A.	569.00	EUR 538,643.85
Privatbank IHAG Zürich AG	46.00	EUR 43,545.90
LGT Bank in Liechtenstein Ltd	144.00	EUR 136,317.60
Raiffeisen Landesbank Tirol AG	163.00	EUR 154,303.95
Total	1,925	EUR 1,822,301.25

Each Class A Shareholder hereby expressly acknowledges and consents to the above redemption of the above portion of the Class A Shares it holds in the Company.

The Meeting resolves to pay the Redemption Price in the form of a cash distribution to the relevant Class A Shareholders.

Voting:

For: 8 votes

Against:

Abstention:

As a result, this resolution is validly adopted by this Meeting.

Third resolution

The Meeting resolves to expressly accept and approve the transfer of the Redeemed Shares to the Company and to register such transfer in the shareholders' register of the Company by a written declaration executed by the transferors and the transferee.

Voting:

For: 8 votes

Against:

Abstention:

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

As a result, this resolution is validly adopted by this Meeting.

Fourth resolution

The Meeting resolves to reduce and hereby reduces the share capital of the Company by an amount of one thousand nine hundred and twenty-five euro (EUR 1,925) in order to bring the capital from its present amount of sixty-five thousand six hundred fifty-eight euro (EUR 65,658) represented by (i) fifty thousand (50,000) class 1 shares with a par value of one euro (EUR 1) each and (ii) fifteen thousand six hundred fifty-eight (15,658) class A shares with a par value of one euro (EUR 1) each, to the amount of sixty-three thousand seven hundred and thirty-three euro (EUR 63,733), by way of the cancellation of the Redeemed Shares.

Voting:

For: 8 votes

Against:

Abstention:

As a result, this resolution is validly adopted by this Meeting.

Fifth resolution

As a consequence of the foregoing resolutions, the Meeting resolves to amend article 5.1. of the articles of association, so that it shall henceforth read as follows:

" **Art. 5. Capital.**

5.1. The Company's share capital is set at sixty-three thousand seven hundred and thirty-three euro (EUR 63,733) and it is divided as follows:

- fifty thousand (50,000) class 1 shares in registered form with a par value of one euro (EUR 1), subscribed and fully paid-up (the Class 1 Shares). The holder of Class 1 Shares is hereinafter individually referred to as a Class 1 Shareholder.

- thirteen thousand seven hundred and thirty-three (13,733) class A shares in registered form with a par value of one euro (EUR 1) each, all subscribed and fully paid-up (the Class A Shares). The Class A Shares are exclusively allocated and linked to Compartment A of the Company created pursuant to the resolutions of the board of directors of the Company dated March 25 th , 2009 (the Compartment A). The holder(s) of Class A Shares are hereinafter referred to as a Class A Shareholder(s)."

Voting:

For: 8 votes

Against:

Abstention:

As a result, this resolution is validly adopted by this Meeting.

Sixth resolution

The Meeting resolves to amend the shareholders' register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any director of the Company and any employee of ATC Corporate Services (Luxembourg) S.a r.l., each acting individually, to proceed on behalf of the Company with the registration of the cancelled class A shares in the shareholders' register of the Company.

Voting:

For: 8 votes

Against:

Abstention:

As a result, this resolution is validly adopted by this Meeting.

Seventh resolution

The Meeting resolves to replace Mrs Angela BERNEY and ATC Management (Luxembourg) S.á r.l. from their mandates as directors of the Company by the appointment of (i) Mr André BERGHOFF, born in Erwitte (Germany) on 1 st June 1979 and residing professionally at Seestrasse 77, Postfach 477, CH-8703 Erlenbach and (ii) Mr Harald THUL, born in Bonn-Beuel (Germany) on March 13 th , 1972 and residing professionally at 13-15, Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, as new directors of the Company with immediate effect and for a period of 3 years.

The Meeting further resolves to grant to Mrs Angela BERNEY and ATC Management (Luxembourg) S.á r.l. full discharge (quitus) for the performance of their mandates as directors of the Company from the date of their appointment until the date of their replacement.

Voting:

For: 8 votes

Against:

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Abstention:

As a result, this resolution is validly adopted by this Meeting.

Eighth resolution

The Meeting resolves to amend articles 8.1., 10.6. and 11. of the Articles, which shall henceforth read as follows:

" **8.1.** The Company shall be managed by a board of directors composed of at least three members who need not be shareholders of the Company. They shall be elected for a term not exceeding six years and shall be re-eligible. However, to the extent the Company has only one shareholder, the sole shareholder, after having acknowledged in a general meeting that the Company has a single shareholder, may decide that the Company shall be managed by a single director, until the first general meeting following the introduction of at least one more shareholder. The general meeting may decide to appoint one or several class A directors and one or several class B directors."

" **10.6.** The board of directors can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented, provided that if the general meeting has appointed one or several class A directors and one or several class B directors, the board of directors can validly deliberate and act only if at least one class A director and one class B director are present or represented. Resolutions of the board of directors are validly taken by a majority of the votes cast, provided that if the general meeting has appointed one or several class A directors and one or several class B directors, at least one class A director and one class B director vote in favour of the resolutions. In the event that any meeting the number of votes for and against a resolution is equal, the chairman of the meeting shall have a casting vote, except if the board of directors is composed of one or several class A directors and one or several class B directors. The resolutions of the board of directors will be recorded in minutes signed by all the directors present or represented at the meeting or by the secretary (if any)."

" **Art. 11. Representation.**

11.1. The Company shall be bound towards third parties in all matters by the signature of the single director, or, in case the Company in managed by a board of directors, by the joint signatures of any two directors of the Company. However, if the general meeting has appointed one or several class A directors and one or several class B directors, the Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signatures of any class A director and any class B director.

11.2. The Company shall also be bound towards third parties by the sole signature of the person to whom specific signatory power has been granted by the single director of the board of directors, but only within the limits of such power.

11.3. The Company shall furthermore be bound towards third parties by the joint or single signature of any person to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with articles 9.2. and 9.3. of these Articles and within the limits of such power."

Voting:

For: 8 votes

Against:

Abstention:

As a result, this resolution is validly adopted by this Meeting.

Ninth resolution

The Meeting resolves to reclassify, with immediate effect, the mandates of the current directors of the Company as follows:

- Mr Michael WERNER, Mr André BERGHOFF and Mr Helmuth HINTRINGER are class A directors of the Company; and

- Mr Harald THUL is class B director of the Company.

Voting:

For: 8 votes

Against:

Abstention:

As a result, this resolution is validly adopted by this Meeting.

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately two thousand four hundred euro (EUR 2,400).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the appearing parties, the appearing parties signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le cinq juillet.

Par devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des actionnaires de RP GLOBAL FINANCE, une société anonyme de titrisation de droit luxembourgeois, soumise à la loi luxembourgeoise sur la titrisation du 22 mars 2004, avec siège social au 13-15 Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 144.585 (la Société). La Société a été constituée le 20 janvier 2009 suivant un acte du notaire instrumentaire, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 4 mars 2009, numéro 468. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés pour la dernière fois suivant un acte de Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement du notaire instrumentaire, le 30 mai 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 14 juin 2012, numéro 1481.

L'Assemblée est ouverte et présidée par Pedro Reis da Silva, avocat, de résidence professionnelle à Luxembourg.

Le Président a nommé comme Secrétaire Pierre Zaccuri, juriste, de résidence professionnelle à Luxembourg.

L'Assemblée a élu comme Scrutateur, Pedro Reis da Silva, avocat, de résidence professionnelle à Luxembourg.

Le bureau ayant été constitué, le président a déclaré et a demandé au notaire d'acter que:

I. Les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, après avoir été signées par les parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

II. Cette liste de présence indique que cent pour cent (100%) du capital social est représenté à la présente assemblée, qui se compose de cinquante mille (50.000) actions de classe 1, et quinze mille six cent cinquante-huit (15.658) actions de classe A, de sorte que l'Assemblée peut décider valablement sur tous les points à l'ordre du jour dont les actionnaires ont connaissance.

III. L'ordre du jour de l'assemblée est libellé comme suit:

1. Renonciation aux formalités de convocation;

2. Prise d'acte et approbation du calcul par le conseil d'administration de la Société de la valeur de l'actif net du Compartiment A au 31 décembre 2012; autorisation et approbation du rachat de 1.925 actions de classe A (les Actions Rachetées) au prix de rachat calculé par le conseil d'administration de la Société et basé sur la valeur d'actif net de EUR 946,650 par action du Compartiment A au 31 décembre 2012 (le Prix de Rachat) conformément à l'article 6.4 des statuts de la Société et aux décisions prises par le conseil d'administration le 16 avril 2013 ;

3. Acceptation et approbation des cessions des Actions Rachetées à la Société;

4. Réduction du capital social de la Société d'un montant de mille neuf cent vingt-cinq euros (EUR 1.925) afin de porter le capital social de son montant actuel de soixante-cinq mille six cent cinquante-huit euros (EUR 65.658) représenté par (i) cinquante mille (50.000) actions de classe 1 d'une valeur d'un euro (EUR 1) chacune et (ii) quinze mille six cent cinquante-huit (15.658) actions de classe A d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, au montant de soixante-trois mille sept cent trente-trois euros (EUR 63.733) par l'annulation des Actions Rachetées;

5. Modification de l'article 5 des statuts afin de refléter la réduction du capital ci-dessus et l'annulation des Actions Rachetées;

6. Modification du registre des actionnaires de la Société afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à chaque administrateur de la Société et tout employé d'ATC Corporate Services (Luxembourg) S.à r.l., chacun agissant individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des actions de classe A annulées dans le registre des actionnaires de la Société;

7. (i) Remplacement des mandats de Mme Angela Berney et ATC Management (Luxembourg) S.à r.l. en tant qu'administrateurs de la Société par la nomination de M. André Berghoff et M. Harald Thul en tant que nouveaux administrateurs de la Société avec effet immédiat et pour une période de 3 ans et (ii) octroi de la pleine décharge aux administrateurs remplacés pour l'exercice de leurs mandats à compter de la date de leur nomination jusqu'à la date de leur remplacement;

8. Modification des articles 8.1., 10.6. et 11 des statuts de la Société;

9. Reclassification des mandats des administrateurs actuels de la Société; et

10. Divers.

IV. Que l'Assemblée a pris les décisions suivantes à l'unanimité:

Première résolution

L'intégralité du capital social étant représenté à la présente Assemblée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation conformément à l'article 14.4 des statuts de la Société, les actionnaires représentés se considérant eux-mêmes

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

comme dûment convoqués et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Deuxième résolution

L'Assemblée prend acte et approuve le calcul par le conseil d'administration de la Société de la valeur de l'actif net du Compartiment A au 31 décembre 2012 de la manière suivante:

31 décembre 2012: EUR 946,650 par action du Compartiment A

L'Assemblée décide d'autoriser et d'approuver le rachat suivant des Actions Rachetées au Prix de Rachat conformément à l'article 6.4 des statuts de la Société et aux décisions prises par le conseil d'administration le 16 avril 2013:

Nom de l'Actionnaire de Classe A	Actions Rachetées	Prix de Rachat
Bank Sarasin & Cie AG	451,00	EUR 426.939,15
DZ Privatbank	34,00	EUR 32.186,10
Crédit Suisse	212,00	EUR 200.689,80
Erste Group Bank AG	306,00	EUR 289.674,90
Gesico International S.A.	569,00	EUR 538.643,85
Privatbank IHAG Zürich AG	46,00	EUR 43.545,90
LGT Bank in Liechtenstein Ltd	144,00	EUR 136.317,60
Raiffeisen Landesbank Tirol AG	163,00	EUR 154.303,95
Total	1.925	EUR 1.822.301,25

Chaque Actionnaire de Classe A reconnait et consent expressément au rachat de la proportion ci-dessus des actions de classe A qu'il détient dans la Société.

L'Assemblée décide de payer le Prix de Rachat sous la forme d'une distribution en numéraire aux Actionnaires de Classe A concernés..

Vote:

Pour: 8 votes

Contre:

Abstention:

Par conséquent, cette résolution est valablement adoptée par l'Assemblée.

Troisième résolution

L'Assemblée décide d'accepter et d'approuver expressément les cessions des Actions Rachetées à la Société et d'inscrire ces cessions dans le registre des actionnaires de la Société par une déclaration écrite signée par le cédant et le cessionnaire.

Vote:

Pour: 8 votes

Contre:

Abstention:

Par conséquent, cette résolution est valablement adoptée par l'Assemblée.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide de réduire et réduit par les présentes le capital social de la Société d'un montant de mille neuf cent vingt-cinq euros (EUR 1.925) afin de porter le capital social de son montant actuel de soixante-cinq mille six cent cinquante-huit euros (EUR 65.658) représenté par (i) cinquante mille (50.000) actions de classe 1 d'une valeur d'un euro (EUR 1) chacune et (ii) quinze mille six cent cinquante-huit (15.658) actions de classe A d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, au montant de soixante-trois mille sept cent trente-trois euros (EUR 63.733) par l'annulation des Actions Rachetées.

Vote:

Pour: 8 votes

Contre:

Abstention:

Par conséquent, cette résolution est valablement adoptée par l'Assemblée.

Cinquième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'Assemblée décide de modifier l'article 5.1. des statuts, de sorte qu'il aura désormais la teneur suivante:

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

« **Art. 5. Capital.**

5.1. Le capital social de la Société est fixé à soixante-trois mille sept cent trente-trois euros (EUR 63.733) et il est divisé comme suit:

- cinquante mille (50.000) actions de classe 1 sous forme nominative d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées (les Actions de Classe 1). Le détenteur des Actions de Classe 1 est désigné individuellement ci-après comme un Actionnaire de Classe 1.

- treize mille sept cent trente-trois (13.733) actions de classe A sous forme nominative d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées (les Actions de Classe A). Les Actions de Classe A sont exclusivement affectées et liées au Compartiment A de la Société créé en vertu des résolutions du conseil d'administration de la Société en date du 25 mars 2009 (le Compartiment A). Le(s) détenteur(s) des Actions de Classe A sont désignés ci-après comme l'Actionnaire ou les Actionnaires de Classe A.»

Vote:

Pour: 8 votes

Contre:

Abstention:

Par conséquent, cette résolution est valablement adoptée par l'Assemblée.

Sixième résolution

L'Assemblée décide de modifier le registre des actionnaires de la Société afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à chaque administrateur de la Société et tout employé d'ATC Corporate Services (Luxembourg) S.à r.l., chacun agissant individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des actions de classe A annulées dans le registre des actionnaires de la Société.

Vote:

Pour: 8 votes

Contre:

Abstention:

Par conséquent, cette résolution est valablement adoptée par l'Assemblée.

Septième résolution

L'Assemblée décide de remplacer Madame Angela BERNEY et ATC Management (Luxembourg) S.à r.l. de leur mandat respectif d'administrateurs de la Société par la nomination de (i) Monsieur André BERGHOFF, né à Erwitte (Allemagne) le 1 er juin 1979 et demeurant professionnellement à Seestrasse 77, Postfach 477, CH8703 Erlenbach et (ii) Monsieur Harald THUL, né à Bonn-Beuel (Allemagne) le 13 mars 1972 et demeurant professionnellement au 13-15, Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, en tant que nouveaux administrateurs de la Société avec effet immédiat et pour une durée de 3 ans.

L'Assemblée décide ensuite d'octroyer pleine décharge (quitus) à Madame Angela BERNEY et ATC Management (Luxembourg) S.à r.l. pour l'exercice de leur mandat respectif d'administrateurs de la Société à compter de la date de leur nomination jusque la date de leur remplacement.

Vote:

Pour: 8 votes

Contre:

Abstention:

Par conséquent, cette résolution est valablement adoptée par l'Assemblée.

Huitième résolution

L'Assemblée décide de modifier les articles 8.1., 10.6. et 11. des Statuts, qui auront désormais la teneur suivante:

« **8.1.** La Société sera administrée par un conseil d'administration comprenant au moins trois membres, actionnaires de la Société ou non. Ils seront élus pour une durée ne dépassant pas six ans et seront rééligibles. Toutefois, dans la mesure où la Société n'a qu'un seul actionnaire, l'actionnaire unique, après avoir pris acte lors d'une assemblée générale que la Société a un actionnaire unique, peut décider que la Société est administrée par un administrateur unique, et ce jusqu'à la première assemblée générale suivant l'admission d'au moins un actionnaire supplémentaire. L'assemblée générale peut décider de nommer un ou plusieurs administrateurs de classe A et un ou plusieurs administrateurs de classe B.»

« **10.6.** Le conseil d'administration ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés, à condition que si l'assemblée générale a nommé un ou plusieurs administrateurs de classe A et un ou plusieurs administrateurs de classe B, le conseil d'administration ne puisse valablement délibérer et agir que si au moins un administrateur de classe A et un administrateur de classe B sont présents ou représentés. Les décisions du conseil d'administration sont valablement prises à la majorité des voix exprimées, à condition que si l'assemblée générale

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

a nommé un ou plusieurs administrateurs de classe A et un ou plusieurs administrateurs de classe B, au moins un administrateur de classe A et un administrateur de classe B votent en faveur des décision. Au cas où, à une réunion, il y a égalité du nombre de voix pour et contre une résolution, le vote du président de la réunion sera prépondérant, sauf si le conseil d'administration est composé d'un ou plusieurs administrateurs de classe A et un ou plusieurs administrateurs de classe B. Les résolutions du conseil d'administration seront consignées dans des procès-verbaux signés par tous les administrateurs présents ou représentés à la réunion ou par le secrétaire (le cas échéant).»

« **Art. 11. Représentation.**

11.1. La Société sera engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par la signature de l'administrateur unique, ou si la Société est gérée par un conseil d'administration, par les signatures conjointes de deux administrateurs de la Société. Cependant, si l'assemblée générale a nommé un ou plusieurs administrateurs de classe A et un ou plusieurs administrateurs de classe B, la Société sera engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes d'un administrateur de classe A et d'un administrateur de classe B.

11.2. La Société sera également engagée vis-à-vis des tiers par la signature unique de toute personne à qui un pouvoir spécial de signature a été conféré par l'administrateur unique ou le conseil d'administration, mais uniquement dans les limites de ce pouvoir.

11.3. La Société sera en outre engagée vis-à-vis des tiers par la signature unique ou les signatures conjointes de toute (s) personne(s) à qui un pouvoir de signature a été valablement délégué conformément aux articles 9.2. et 9.3. des Statuts et dans les limites de ce pouvoir.»

Vote:

Pour: 8 votes

Contre:

Abstention:

Par conséquent, cette résolution est valablement adoptée par l'Assemblée.

Neuvième résolution

L'Assemblée décide de requalifier, avec effet immédiat, les mandats des administrateurs actuels de la Société comme suit:

- Monsieur Michael WERNER, Monsieur André BERGHOFF et Monsieur Helmuth HINTRINGER sont administrateurs de classe A de la Société; et

- Monsieur Harald THUL est administrateur de classe B de la Société.

Vote:

Pour: 8 votes

Contre:

Abstention:

Par conséquent, cette résolution est valablement adoptée par l'Assemblée.

Estimation des frais

Les dépenses, frais, honoraires et charges de quelque nature que ce soit, qui incombent à la Société en raison du présent acte sont estimés à environ deux mille quatre cents euros (EUR 2.400).

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare par la présente qu'à la requête des parties comparantes ci-dessus, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, à la requête de ces mêmes parties comparantes, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite aux parties comparantes, les parties comparantes ont signé avec nous, le notaire, le présent acte original

Signé: P. Reis da Silva, P. Zaccuri et M. Schaeffer

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 9 juillet 2013. Relation: LAC/2013/31811. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2013.

Référence de publication: 2013100084/416.

(130121274) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2013.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Adeo Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12D, Impasse Drosbach.

R.C.S. Luxembourg B 74.223.

—

Par décision du Conseil d'Administration du 5 juin 2013

- Le siège social de la société ADEO Management S.A. est transféré avec effet au S juin 2013 du 17 Rue Michel Rodange, L-2430 Luxembourg au 12D Impasse Drosbach, L-1882 Luxembourg.

Luxembourg, le 5 juin 2013.

Pour ADEO Management S.A.

Référence de publication: 2013074016/12.

(130091478) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2013.

Boortmalt Overseas Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 60.004.

—

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle du 6 mars 2013

L'Assemblée prend connaissance et accepte la démission, avec effet immédiat, de l'administrateur Monsieur Jean-Marc Dubois.

Afin de respecter la clause statutaire qui mentionne que la société est administrée par un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins, l'Assemblée décide de nommer aux fonctions d'administrateur, Monsieur Yvan SCHAEPMAN, C.E.O. de la société Boortmalt, né le 7 janvier 1974 à Valence, demeurant professionnellement à Zandvoort 2, B-2030 Antwerpen.

Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Annuelle à tenir en 2014

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUO

Référence de publication: 2013074094/17.

(130091258) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2013.

Belgalux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12D, Impasse Drosbach.

R.C.S. Luxembourg B 93.144.

—

Par décision du Conseil d'Administration du 5 juin 2013

- Le siège social de la société BELGALUX S.A. est transféré avec effet au 5 juin 2013 du 17 Rue Michel Rodange, L-2430 Luxembourg au 12D Impasse Drosbach, L-1882 Luxembourg.

Luxembourg, le 5 juin 2013.

Pour BELGALUX S.A.

Référence de publication: 2013074085/12.

(130091476) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2013.

Armatex S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12D, Impasse Drosbach.

R.C.S. Luxembourg B 36.933.

—

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 juin 2013

- Le siège social de la société ARMATEX S.A. est transféré avec effet au 5 juin 2013 du 17 Rue Michel Rodange, L-2430 Luxembourg au 12D Impasse Drosbach, L-1882 Luxembourg.

Luxembourg, le 5 juin 2013.

Pour ARMATEX S.A.

Référence de publication: 2013074046/12.

(130091471) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2013.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

BEA Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 68.116.

—

Les comptes annuels au 30 juin 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013074082/10.

(130091598) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2013.

TA Investment Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.461.332,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 128.538.

—

In the year two thousand and twelve, on the thirtieth of August before Maître Francis Kesseler, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand-Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of TA Investment Holdings S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 40, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, having a share capital of eleven million two hundred forty-seven thousand eight hundred fourteen euro (EUR 11,247,814) and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 128.538 (the Company). The Company was incorporated on May 15, 2007 pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the Mémorial C) dated July 20, 2007, N°- 1511. The articles of association of the Company (the Articles) were amended for the last time on June 13, 2012 pursuant to a deed of the undersigned notary, not yet published in the Mémorial C.

THERE APPEARED:

(1) TA EU Acquisitions S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 40, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, having a share capital of one million two hundred twelve thousand four hundred eighty euro (EUR 1,212,480) and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 161.381 (TA Acquisitions),

(2) TA EU Acquisitions II S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 40, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, having a share capital of seven million seventy-nine thousand eighty-eight euro (EUR 7,079,088) and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 161.379 (TA Acquisitions II),

(3) TA EU Acquisitions III S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 40, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, having a share capital of one million two hundred twelve thousand four hundred eighty euro (EUR 1,212,480) and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 161.383 (TA Acquisitions III),

(4) TA EU Acquisitions IV S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 40, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, having a share capital of one million two hundred twelve thousand five hundred euro (EUR 1,212,500) and not yet registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies (TA Acquisitions IV), and

(5) TA EU Acquisitions Zebra S.à r.l. (formely named TA EU Acquisitions ZV S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 40, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, having a share capital of one million two hundred twelve thousand five hundred euro (EUR 1,212,500) and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 168.321 (TA Zebra, and, together with TA Acquisitions, TA Acquisitions II, TA Acquisitions III and TA Acquisitions IV, the Shareholders),

each of the Shareholders are hereby represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing professionally in Esch/Alzette, by virtue of proxies given under private seal.

The said proxies, after having been signed "ne varietur' by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing parties, represented as stated hereabove, have requested the undersigned notary to enact the following:

I. That the Shareholders hold all the shares in the share capital of the Company.

II. That the agenda of the Meeting is worded as follows:

Agenda

1. Waiver of convening notice;

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

2. Increase of the share capital of the Company by an amount of one million two hundred thirteen thousand five hundred eighteen euro (EUR 1,213,518.-) in order to bring it from its present amount of eleven million two hundred forty-seven thousand eight hundred and fourteen euro (EUR 11,247,814), represented by (i) twelve thousand five hundred (12,500) ordinary shares (the Ordinary Shares), (ii) one million two hundred thousand (1,200,000) class A tracker shares (the Class A Tracker Shares), (iii) one million two hundred thousand (1,200,000) class B tracker shares (the Class B Tracker Shares), (iv) one million two hundred thousand (1,200,000) class C tracker shares (the Class C Tracker Shares), (v) six million four hundred and twenty two thousand eight hundred and fourteen (6,422,814) class D tracker shares (the Class D Tracker Shares), and (vi) one million two hundred and twelve thousand five hundred (1,212,500) class E tracker shares (the Class E Tracker Shares), in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each, to an amount of twelve million four hundred sixty-one thousand three hundred thirty-two euro (EUR 12,461,332.-) represented by (i) twelve thousand five hundred (12,500) Ordinary Shares, (ii) one million two hundred thousand (1,200,000) Class A Tracker Shares, (iii) one million two hundred thousand (1,200,000) Class B Tracker Shares, (iv) one million two hundred thousand (1,200,000) Class C Tracker Shares, (v) six million four hundred and twenty two thousand eight hundred and fourteen (6,422,814) Class D Tracker Shares, (vi) one million two hundred twelve thousand five hundred (1,212,500) Class E Tracker Shares and (vii) one million two hundred thirteen thousand five hundred eighteen (1,213,518) class F tracker shares (the Class F Tracker Shares) in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each;

3. Subscription for and payment of the share capital increase of the Company specified under item 2 above by a contribution in cash in an aggregate amount of one million two hundred thirteen thousand five hundred eighteen euro and sixty cents (EUR 1,213,518.60) (being the euro equivalent amount of ten million Swedish Krona (SEK 10.000.000-) based on the SEK/EUR exchange rate published by the European Central Bank as at August 28, 2012) to be made by TA EU Acquisitions Mountainstream S.a r.l.;

4. Subsequent amendment to article 5.1. of the Articles in order to reflect the share capital increase set out at items 2 and 3 above;

5. Amendment to the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes, with power and authority given to any manager of the Company and any employee of Saltgate S.A., acting individually, to register, in the name and on behalf of the Company, the newly issued shares in the register of shareholders of the Company and to complete any formalities in connection therewith (including, for the avoidance of doubt, the signing of the said register); and

6. Miscellaneous.

III. That the Meeting has taken the following resolutions:

First resolution

The entire share capital being represented at the present meeting, the Shareholders waive the convening notices, the Shareholders here represented considering themselves duly convened and declaring having had perfect knowledge of the agenda which has been communicated to each of them in advance.

Second resolution

The Meeting resolves to increase the share capital of the Company by an amount of one million two hundred thirteen thousand five hundred eighteen euro (EUR 1,213,518.-) in order to bring it from its present amount of eleven million two hundred forty-seven thousand eight hundred and fourteen euro (EUR 11,247,814), represented by (i) twelve thousand five hundred (12,500) Ordinary Shares, (ii) one million two hundred thousand (1,200,000) Class A Tracker Shares, (iii) one million two hundred thousand (1,200,000) Class B Tracker Shares, (iv) one million two hundred thousand (1,200,000) Class C Tracker Shares, (v) six million four hundred and twenty two thousand eight hundred and fourteen (6,422,814) Class D Tracker Shares, and (vi) one million two hundred twelve thousand five hundred (1,212,500) Class E Tracker Shares, in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each, to an amount of twelve million four hundred sixty-one thousand three hundred thirty-two euro (EUR 12,461,332.-) represented by (i) twelve thousand five hundred (12,500) Ordinary Shares, (ii) one million two hundred thousand (1,200,000) Class A Tracker Shares, (iii) one million two hundred thousand (1,200,000) Class B Tracker Shares, (iv) one million two hundred thousand (1,200,000) Class C Tracker Shares, (v) six million four hundred and twenty two thousand eight hundred and fourteen (6,422,814) Class D Tracker Shares, (vi) one million two hundred twelve thousand five hundred (1,212,500) Class E Tracker Shares, and (vii) one million two hundred thirteen thousand five hundred eighteen (1,213,518) Class F Tracker Shares in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each.

Third resolution

The Meeting resolves to accept and record the subscription to, and full payment of, the share capital increase as follows:

Subscription - Payment

Thereupon appeared TA EU Acquisitions Mountainstream S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey, under the process of being registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies, hereby represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, prenamed, by virtue of a proxy given on August 29, 2012 under private seal (which

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

proxy having been signed ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration, subscribes for one million two hundred thirteen thousand five hundred eighteen (1,213,518) newly issued Class F Tracker Shares, having a nominal value of one euro (EUR 1) each, and fully pays them up by way of a contribution in cash in an aggregate amount of one million two hundred thirteen thousand five hundred eighteen euro and sixty cents (EUR 1,213,518.60) based on a SEK equivalent of ten million Swedish krona (SEK 10,000,000.-) based on the SEK/EUR exchange rate published by the European Central Bank as at August 28, 2012).

Such contribution in cash, in the aggregate amount of one million two hundred thirteen thousand five hundred eighteen euro and sixty cents (EUR 1,213,518.60) shall be allocated for an amount of one million two hundred thirteen thousand five hundred eighteen euro (EUR 1,213,518.-) to the share capital account of the Company and for an amount of sixty cents (EUR 0.60) to a free reserve account.

The amount of one million two hundred thirteen thousand five hundred eighteen euro and sixty cents (EUR 1,213,518.60) being the euro equivalent of an amount of ten million Swedish krona (SEK 10,000,000.-) based on the SEK/EUR exchange rate published by the European Central Bank as at August 28, 2012) is at the Company's disposal and evidence thereof has been given to the undersigned notary.

Fourth resolution

The Meeting resolves to amend Article 5.1. of the Articles so that it shall read as follows:

" **5.1.** The Company's share capital is set at twelve million four hundred sixty-one thousand three hundred thirty-two euro (EUR 12,461,332.-), divided into:

(i) twelve thousand five hundred (12,500) ordinary shares (the Ordinary Shares);

(ii) one million two hundred thousand (1,200,000) class A tracker shares (the Class A Tracker Shares);

(iii) one million two hundred thousand (1,200,000) class B tracker shares (the Class B Tracker Shares);

(iv) one million two hundred thousand (1,200,000) class C tracker shares (the Class C Tracker Shares);

(v) six million four hundred and twenty two thousand eight hundred and fourteen (6,422,814) class D tracker shares (the Class D Tracker Shares);

(vi) one million two hundred twelve thousand five hundred (1,212,500) class E tracker shares (the Class E Tracker Shares); and

(vii) one million two hundred thirteen thousand five hundred eighteen (1,213,518) class F tracker shares (the Class F Tracker Shares).

The Company may also create and issue from time to time subject to and in accordance with the Law (i) additional Class A Tracker Shares, (ii) additional Class B Tracker Shares, (iii) additional Class C Tracker Shares, (iv) additional Class D Tracker Shares, (v) additional class E tracker shares, (vi) class F tracker shares (Class F Tracker Shares), (vii) class G tracker shares (Class G Tracker Shares), (viii) class H tracker shares (Class H Tracker Shares) and (ix) class I tracker shares (Class I Tracker Shares), each having a nominal value of EUR 1 (collectively the Tracker Shares, and individually a Tracker Share) which will track the performance and returns of such underlying investment as is specified at the time of issue.

The Class A Tracker Shares shall track the performance and return of the Company's direct investment in the share capital of Jupiter Luxembourg S.à r.l..

The Class B Tracker Shares shall track the performance and return of the Company's direct investment in the share capital of TA EU Luxembourg S.à r.l..

The Class C Tracker Shares shall track the performance and return of the Company's direct investment in the share capital of TA EU Luxembourg III S.à r.l..

The Class D Tracker Shares shall track the performance and return of the Company's direct investment in the share capital of TA EU Luxembourg II S.à r.l..

The Class E Tracker Shares shall track the performance and return of the Company's direct investment in the share capital of TA EU Luxembourg Zebra S.à r.l.

The Class F Tracker Shares shall track the performance and return of the Company's direct investment in the share capital of Mountainstream Holding II S.à r.l.

The Ordinary Shares and Tracker Shares shall collectively and irrespectively of their class be designated as the Shares and individually and irrespectively of their class be designated as a Share."

Fifth resolution

The Meeting resolves to amend the shareholders' register of the Company in order to reflect the above changes and give power and authority to any manager of the Company and any employee of Saltgate S.A., acting individually, to register, in the name and on behalf of the Company, the newly issued shares in the shareholders' register of the Company and to complete any formalities in connection therewith (including, for the avoidance of doubt, the signing of the said register).

There being no further business on the agenda, the Meeting was adjourned.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately two thousand five hundred euro (€ 2,500.-).

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states at the request of the appearing parties that this deed is drawn up in English, followed by a French version, and that in the case of discrepancies, the English version prevails.

This notarial deed is drawn up in Esch/Alzette, on the date stated above.

After reading this deed aloud, the notary signs it with the appearing parties.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le trentième jour du mois d'août par-devant Maître Francis Kesseler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des associés de TA Investment Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social à 40, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, ayant un capital social de onze millions deux cent quarante sept mille huit cent quatorze euros (EUR 11,247,814) et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 128.538 (la Société). La Société a été constituée le 15 mai 2007 suivant un acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le Mémorial C) le 20 juillet 2007, N° - 1511. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés pour la dernière fois le 13 juin 2012 suivant un acte du notaire instrumentant, non encore publié au Mémorial C.

ONT COMPARU:

(1) TA EU Acquisitions S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois dont le siège social se situe au 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, au capital social d'un million deux cent douze mille quatre cent quatre-vingts euros (EUR 1.212.480) et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 161.381 (TA Acquisitions),

(2) TA EU Acquisitions II S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois dont le siège social se situe au 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, au capital social de sept millions soixante-dix-neuf mille quatre-vingt-huit euros (EUR 7.079.088) et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 161.379 (TA Acquisitions II),

(3) TA EU Acquisitions III S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois dont le siège social se situe au 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, au capital social d'un million deux cent douze mille quatre cent quatre-vingts euros (EUR 1.212.480) et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 161.383 (TA Acquisitions III),

(4) TA EU Acquisitions IV S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois dont le siège social se situe au 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, au capital social d'un million deux cent douze mille cinq cents euros (EUR 1.212.500) et en cours d'immatriculation au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg (TA Acquisitions IV), et

(5) TA EU Acquisitions Zebra S.à r.l. (anciennement nommée TA EU Acquisitions ZV S.à r.l.), une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois dont le siège social se situe au 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, au capital social d'un million deux cent douze mille cinq cents euros (EUR 1.212.500) et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 168.321 (TA Zebra et ensemble avec TA Acquisitions, TA Acquisitions II, TA Acquisitions III et TA Acquisitions IV, les Associés),

chacun des Associés est ci-après représenté par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, avec adresse professionnelle à Esch/Alzette, en vertu de procurations données sous seing privé.

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les parties comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. Que les Associés détiennent toutes les parts sociales dans le capital social de la Société.

II. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

Ordre du jour

1. Renonciation à l'avis de convocation;

2. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de un million deux cent treize mille cinq cent dix-huit euros (EUR 1.213.518,-) afin de le porter de son montant actuel de onze millions deux cent quarante-sept mille huit cent quatorze euros (EUR 11.247.814), représenté par (i) douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ordinaires (les Parts Sociales Ordinaires), (ii) un million deux cent mille (1.200.000) parts sociales traçantes de catégorie A (les Parts Sociales

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Traçantes de Catégorie A), (iii) un million deux cent mille (1.200.000) parts sociales traçantes de catégorie B (les Parts Sociales Traçantes de Catégorie B), (iv) un million deux cent mille (1.200.000) parts sociales traçantes de catégorie C (les Parts Sociales Traçantes de Catégorie C), (v) six millions quatre cent vingt-deux mille huit cent quatorze (6.422.814) parts sociales traçantes de catégorie D (les Parts Sociales Traçantes de Catégorie D), et (vi) un million deux cent douze mille cinq cents (1.212.500) parts sociales traçantes de catégorie E (les Parts Sociales Traçantes de Catégorie E), sous forme nominative d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, à un montant de douze millions quatre cent soixante-et-un mille trois cent trente-deux euros (EUR 12.461.332,-) représenté par (i) douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales Ordinaires; (ii) un million deux cent mille (1.200.000) Parts Sociales Traçantes de Catégorie A; (iii) un million deux cent mille (1.200.000) Parts Sociales Traçantes de Catégorie B; (iv) un million deux cent mille (1.200.000) Parts Sociales Traçantes de Catégorie C); (v) six millions quatre cent vingt-deux mille huit cent quatorze (6.422.814) Parts Sociales Traçantes de Catégorie D, (vi) un million deux cent douze mille cinq cents (1.212.500) Parts Sociales Traçantes de Catégorie E, et (vii) un million deux cent treize mille cinq cent dix-huit (1.213.518) parts sociales traçantes de catégorie F (les Parts Sociales Traçantes de Catégorie F) sous forme nominative, d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune;

3. Souscription et libération de l'augmentation de capital social de la Société mentionnée au point 2. ci-dessus par un apport en numéraire pour un montant total de un million deux cent treize mille cinq cent dix-huit euros et soixante cents (EUR 1.213.518,60) (étant le montant en euros équivalent à dix millions couronnes suédoises (SEK 10.000.000,-) sur base du taux de change SEK/EUR publié par la Banque Centrale Européenne le 28 août 2012) à faire par TA EU Acquisitions Mountainstream S.à r.l.;

4. Modification subséquente de l'article 5.1. des Statuts afin de refléter l'augmentation de capital social définie aux points 2. et 3. ci-dessus;

5. Modification du registre des associés de la Société afin de refléter les modifications ci-dessus, avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société et tout employé de Saltgate S.A., agissant individuellement pour procéder au nom et pour le compte de la Société à l'enregistrement des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société et d'accomplir toutes les formalités qui s'y rapportent (y compris, pour éviter tout doute, la signature dudit registre); et

6. Divers.

III. Que l'Assemblée a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'intégralité du capital social étant représentée à la présente assemblée, les Associés renoncent aux formalités de convocation, les Associés ici représentés se considérant eux-mêmes comme dûment convoqués et déclarant avoir eu une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de un million deux cent treize mille cinq cent dix-huit euros (EUR 1.213.518,-) afin de le porter de son montant actuel de onze millions deux cent quarante-sept mille huit cent quatorze euros (EUR 11.247.814), représenté par (i) douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales Ordinaires, (ii) un million deux cent mille (1.200.000) Parts Sociales Traçantes de Catégorie A, (iii) un million deux cent mille (1.200.000) Parts Sociales Traçantes de Catégorie B, (iv) un million deux cent mille (1.200.000) Parts Sociales Traçantes de Catégorie C, (v) six millions quatre cent vingt-deux mille huit cent quatorze (6.422.814) Parts Sociales Traçantes de Catégorie D, et (vi) un million deux cent douze mille cinq cents (1.212.500) Parts Sociales Traçantes de Catégorie E, sous forme nominative d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, à un montant de douze millions quatre cent soixante-et-un mille trois cent trente-deux euros (EUR 12.461.332,-) représenté par (i) douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales Ordinaires, (ii) un million deux cent mille (1.200.000) Parts Sociales Traçantes de Catégorie A, (iii) un million deux cent mille (1.200.000) Parts Sociales Traçantes de Catégorie B, (iv) un million deux cent mille (1.200.000) Parts Sociales Traçantes de Catégorie C), (v) six millions quatre cent vingt-deux mille huit cent quatorze (6.422.814) Parts Sociales Traçantes de Catégorie D, (vi) un million deux cent douze mille cinq cents (1.212.500) Parts Sociales Traçantes de Catégorie E, et (vii) un million deux cent treize mille cinq cent dix-huit (1.213.518) Parts Sociales Traçantes de Catégorie F sous forme nominative d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune.

Troisième résolution

L'Assemblée décide d'accepter et d'enregistrer la souscription et la libération intégrale de l'augmentation de capital social comme suit:

Souscription - Libération

Ensuite a comparu TA EU Acquisitions Mountainstream S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey, en cours d'enregistrement au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, ici représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, en vertu d'une procuration donnée le 29 août 2012 sous seing privé (laquelle procuration après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement) souscrit à un million deux cent treize mille cinq cent dix-huit (1.213.518) Parts Sociales Traçantes de

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Catégorie F, nouvelles émises, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, et les libère intégralement par un apport en numéraire d'un montant total de un million deux cent treize mille cinq cent dix-huit euros et soixante cents (EUR 1.213.518,60) (étant le montant en euros équivalent à dix millions couronnes suédoises (SEK 10.000.000,-) sur base du taux de change SEK/EUR publié par la Banque Centrale Européenne le 28 août 2012).

Cet apport en numéraire d'un montant total de un million deux cent treize mille cinq cent dix-huit euros et soixante cents (EUR 1.213.518,60) sera affecté à hauteur de un million deux cent treize mille cinq cent dix-huit euros (EUR 1.213.518,-) au compte de capital social de la Société. Et à hauteur de soixante cents (EUR 0,60) à un compte de réserves libres.

Le montant de un million deux cent treize mille cinq cent dix-huit euros et soixante cents (EUR 1.213.518,60) (étant le montant en euros équivalent à dix millions couronnes suédoises (SEK 10.000.000,-) sur base du taux de change SEK/EUR publié par la Banque Centrale Européenne le 28 août 2012) est à la disposition de la Société dont la preuve a été donnée au notaire instrumentant.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide de modifier l'Article 5.1. des Statuts qui sera libellé de la manière suivante:

« **5.1.** Le capital social de la Société est fixé à douze millions quatre cent soixante-et-un mille trois cent trente-deux euros (EUR 12.461.332,-), représenté par:

(i) douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ordinaires (les Parts Sociales Ordinaires);

(ii) un million deux cent mille (1.200.000) parts sociales traçantes de catégorie A (les Parts Sociales Traçantes de Catégorie A);

(iii) un million deux cent mille (1.200.000) parts sociales traçantes de catégorie B (les Parts Sociales Traçantes de Catégorie B);

(iv) un million deux cent mille (1.200.000) parts sociales traçantes de catégorie C (les Parts Sociales Traçantes de Catégorie C);

(v) six millions quatre cent vingt-deux mille huit cent quatorze (6.422.814) parts sociales traçantes de catégorie D (les Parts Sociales Traçantes de Catégorie D);

(vi) un million deux cent douze mille cinq cents (1.212.500) parts sociales traçantes de catégorie E (les Parts Sociales Traçantes de Catégorie E); et

(vii) un million deux cent treize mille cinq cent dix-huit (1.213.518) parts sociales traçantes de catégorie F (les Parts Sociales Traçantes de Catégorie F).

La Société peut aussi créer et émettre de temps à autre, sous réserve de et conformément à la Loi (i) des Parts Sociales Traçantes de Catégorie A supplémentaires, (ii) des Parts Sociales Traçantes de Catégorie B supplémentaires, des parts sociales traçantes de catégorie C supplémentaires, (iv) des parts sociales traçantes de catégorie D supplémentaires, (v) des parts sociales traçantes de catégorie E supplémentaires, (vi) des parts sociales traçantes de catégorie F (Parts Sociales Traçantes de Catégorie F), (vii) des parts sociales traçantes de catégorie G (Parts Sociales Traçantes de Catégorie G), (viii) des parts sociales traçantes de catégorie H (Parts Sociales Traçantes de Catégorie H), et (ix) des parts sociales traçantes de catégorie I (Parts Sociales Traçantes de Catégorie I), chacune ayant une valeur nominale de EUR 1 (collectivement les Parts Sociales Traçantes, et individuellement une Part Sociale Traçante), qui traceront la performance et le rendement d'un investissement sous-jacent de la Société tel que spécifié au moment de l'émission.

Les Parts Sociales Traçantes de Catégorie A traceront la performance et le rendement de l'investissement direct de la Société dans le capital social de Jupiter Luxembourg S.à r.l. Les Parts Sociales Traçantes de Catégorie B traceront la performance et le rendement de l'investissement direct de la Société dans le capital social de TA EU Luxembourg S.à r.l. Les Parts Sociales Traçantes de Catégorie C traceront la performance et le rendement de l'investissement direct de la Société dans le capital social de TA EU Luxembourg III S.à r.l. Les Parts Sociales Traçantes de Catégorie D traceront la performance et le rendement de l'investissement direct de la Société dans le capital social de TA EU Luxembourg II S.à r.l. Les Parts Sociales Traçantes de Catégorie E traceront la performance et le rendement de l'investissement direct de la Société dans le capital social de TA EU Luxembourg Zebra S.à r.l.

Les Parts Sociales Traçantes de Catégorie F traceront la performance et le rendement de l'investissement direct de la Société dans le capital social de Mountainstream Holding II S.à r.l.

Les Parts Sociales Ordinaires et les Parts Sociales Traçantes sont désignées collectivement et indépendamment de leur classe comme des Parts Sociales et individuellement et indépendamment de leur classe comme une Part Sociale.»

Cinquième résolution

L'Assemblée décide de modifier le registre des associés de la Société afin de refléter les changements ci-dessus et donnent pouvoir et autorité à tout gérant de la Société et tout employé de Saltgate S.A., agissant individuellement, afin d'inscrire, au nom et pour le compte de la Société, les parts sociales nouvelles émises dans le registre des associés de la Société et d'accomplir toutes les formalités qui s'y rapportent (y compris, pour éviter tout doute, la signature dudit registre).

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incomberont à la Société en raison du présent acte sont estimés à environ deux mille cinq cents euros (€ 2.500,-).

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par la présente qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française, et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, passé à Esch/Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture de l'acte, le notaire le signe avec les parties comparantes.

Signé: Conde, Kesseler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 06 septembre 2012. Relation: EAC/2012/11662. Reçu soixante-quinze euros 75,00€.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2013074686/344.

(130091407) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2013.

Trendiction S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4221 Esch-sur-Alzette, 66, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 145.359.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013074683/10.

(130091206) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2013.

Trade-Match.com S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1630 Luxembourg, 58, rue Glesener.

R.C.S. Luxembourg B 70.639.

—

Extrait sincère et conforme de la décision du Gérant unique Du 06 juin 2013 à 10 heures

Il résulte d'une décision du Gérant unique que le siège social de la société est établi à compter du 06 juin 2013 au 58, rue Glesener à L-1630 Luxembourg.

Luxembourg, le 06 juin 2013.

Pour TRADE- MATCH.Com S.à r.l.

Référence de publication: 2013074682/12.

(130091604) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2013.

Sytel S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2562 Luxembourg, 4, place de Strasbourg.

R.C.S. Luxembourg B 111.165.

—

Il résulte d'un contrat de cession de parts sociales le 21 janvier 2013 que le propriétaire unique du capital de la société est comme suit:

CHRONOS Management INC,	100 parts
Elvira Mendez Street & Via Espana, 122	
Delta Tower	
Panama City 65 793	
Panama	
Total	100 parts

Luxembourg, le 04 juin 2013.

Pour la société

Fiduciaire Vincent LA MENDOLA S.à.r.l

Référence de publication: 2013074679/18.

(130091932) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2013.

Opes Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 167.360.

—

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2013.

Pour copie conforme

Pour la société

Maître Carlo WERSANDT

Notaire

Référence de publication: 2013074650/14.

(130091449) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2013.

SMS Investments, Société Anonyme.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 14, rue Dicks.

R.C.S. Luxembourg B 171.976.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013074655/10.

(130092060) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2013.

SNB S.àr.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4959 Bascharage, 43-45, Zone op Zaemer.

R.C.S. Luxembourg B 171.621.

—

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue au siège de la société, en date du 1 er juin 2013

Suite à une cession de parts intervenues sous seing privé au sein de la société, les parts sociales sont désormais souscrites de la façon suivante:

Monsieur Andréa SOZZI, né le 18 décembre 1981 à Pesaro (I) demeurant à L - 8020 Strassen,
15, Rue de la Résistance . . . . . 74 parts sociales

Monsieur Etienne HERMANN né le 9 février 1968 à Darney (F), demeurant à B - 6790 Aubange,
56, Rue Rouge Fontaine . . . . . 13 parts sociales

Madame Elisabetta SOZZI, née le 10 août 1988 à Luxembourg, demeurant à L- 8020 Strassen,
15, Rue de la Résistance . . . . . 13 parts sociales

Suite à la démission de Monsieur Jean-Jacques BERNARD, de son poste de gérant technique, Monsieur Andréa SOZZI, né le 18 décembre 1981 à Pesaro (I) demeurant à L - 8020 Strassen, 15, Rue de la Résistance est nommé seul gérant avec pleins pouvoirs pour engager la société par sa seule signature.

Bascharage, le 1 er juin 2013.

Pour SNB S.àr.l.

Référence de publication: 2013074656/21.

(130091773) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2013.

Station-Cristal Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5634 Mondorf-les-Bains, 8, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 65.196.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013074676/9.

(130091509) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2013.

Trinity S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 64.849.

—

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue en date du 2 juin 2013 que Monsieur Michel SCHAEFFER, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont, a été coopté en fonction d'administrateur en remplacement de Mademoiselle Sandra BORTOLUS, démissionnaire.

Luxembourg, le 2 juin 2013.

POUR EXTRAIT CONFORME

POUR LE CONSEIL ADMINISTRATION

Signature

Référence de publication: 2013074694/14.

(130092101) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2013.

TE Connectivity Holding International II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 17, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 169.805.

—

Les comptes annuels au 28 septembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013074688/10.

(130091736) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2013.

THQ Wireless International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 85.701.

—

Extrait des résolutions écrites prises en date du 5 juin 2013

En date du 5 Juin 2013, les actionnaires de THQ Wireless International S.à.r.l. («la Société») ont pris les résolutions suivantes:

- De révoquer Monsieur Nils Fredrik Palmaeus en tant que gérant de la Société avec effet en date de 5 Juin 2013;

- De nommer Monsieur Erik Astrom, né le 10 Juin 1963 en Vaksala, Suède, résidant professionnellement au 28 Hastholmsvagen, 13130, Nacka, Suède en tant que gérant de la Société avec effet au 5 Juin 2013 et pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 7 Juin 2013.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signatures

Un Mandataire

Référence de publication: 2013074691/18.

(130091620) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2013.

Uniarc Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 18-20, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 165.708.

—

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Référence de publication: 2013074701/10.

(130091691) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2013.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Systech S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4571 Oberkorn, 84, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 132.110.

—

Veuillez prendre note de l'erreur de l'extrait déposé en date du 26 mars 2013 sous la référence No L130049614

Il n'y a pas lieu de lire que:

Monsieur Do Rosario Oliveira José Antonio demeurant, 90, rue de la Libération, L-4798 LINGER est nommé Gérant Technique pour l'activité de chauffage pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Rodange, le 06 juin 2013.

SYSTECH SARL

FIDUCIAIRE DES P.M.E. S.A.

Signature

Référence de publication: 2013074678/16.

(130091518) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2013.

The Club at Castiglion Del Bosco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 115.487.

—

Les comptes annuels au 31 Décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg Corporation Company SA

Signatures

Référence de publication: 2013074681/11.

(130091895) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2013.

V.Duraes Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Enseigne commerciale: A Toca do Pirikito.

Siège social: L-6471 Echternach, 26, rue du Pont.

R.C.S. Luxembourg B 177.724.

—

STATUTS

L'an deux mille treize, le trente et un mai.

Par-devant Maître Pierre PROBST, notaire de résidence à Ettelbruck.

Ont comparu:

Monsieur Agostinho Norberto DURAES FERREIRA, cuisinier, né à Braga (Portugal) le 28 août 1980 (matricule 1980 08 28 019), demeurant à L-6434 Echternach, 26, rue André Duchscher.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentaire d'acter les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'il va constituer, comme suit:

Art. 1 er . La société à responsabilité limitée prend la dénomination de «V.DURAES SARL».

Elle exercera son commerce sous l'enseigne A Toca do Pirikito.

Art. 2. Le siège social de la société est établi dans la commune de Echternach.

Le siège social pourra être transféré sur simple décision de la gérance en tout autre endroit de la commune. Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'assemblée générale des associés.

Art. 3. La société a pour objet l'exploitation d'un restaurant ainsi d'un débit de boissons alcoolisés et non alcoolisés.

Elle est autorisée à exécuter toute prestation de service se rattachant directement ou indirectement à son objet social.

La société a encore pour objet tous actes, transactions et toutes opérations généralement quelconques de nature mobilière, immobilière, civile, commerciale et financière, se rattachant directement ou indirectement à l'objet précité ou à tous objets similaires susceptibles d'en favoriser l'exploitation et le développement.

Elle pourra emprunter, hypothéquer ou gager ses biens, ou se porter caution, au profit d'autres entreprises, sociétés ou tiers.

Elle pourra prendre des participations dans d'autres entreprises.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

La société exercera son activité tant au Grand-Duché de Luxembourg, qu'à l'étranger.

Art. 4. La société est constituée pour une durée illimitée.

Elle pourra être dissoute par décision de l'associé ou des associés.

Art. 5. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (i2.500,00 €), représenté par cent (100) parts sociales, d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (125,00 €), chacune.

Art. 6. Lorsque la société comprend plusieurs associés, les parts sont librement cessibles entre eux. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Les cessions de parts ne sont opposables à la société et aux tiers que si elles ont été faites dans les formes prévues par l'article 190 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que cette loi a été modifiée.

Art. 7. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Art. 8. Les héritiers et créanciers d'un associé ne peuvent, sous quelque prétexte que ce soit, requérir l'apposition des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer d'aucune manière dans les actes de son administration.

Art. 9. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés par les associés avec ou sans limitation de leur mandat. Ils peuvent être à tout moment révoqués par décision de l'associé ou des associés.

Art. 10. L'associé ou les associés fixent les pouvoirs du ou des gérants lors de leur nomination.

Dans tous les cas, les décisions à prendre par les associés ne seront valablement prises qu'à la majorité des trois quarts.

Art. 11. Simples mandataires de la société, le ou les gérants ne contractent, en raison de leurs fonctions, aucune obligation personnelle relativement à celles-ci, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 12. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année à l'exception du premier exercice social qui débutera le jour de la constitution et se terminera le trente et un décembre deux mille treize.

Art. 13. A la fin de chaque exercice un bilan, un inventaire et un compte de profits et pertes seront établis. Le bénéfice net après déduction des frais d'exploitation, des traitements ainsi que des montants jugés nécessaires à titre d'amortissement et de réserves sera réparti comme suit:

a) cinq pour cent (5%) au moins pour la constitution de la réserve légale, dans la mesure des prescriptions légales;

b) le solde restant est à la disposition de l'assemblée générale des associés.

Les pertes, s'il en existe, seront supportées par les associés proportionnellement au nombre de leurs parts, sans que toutefois aucun des associés ne puisse être tenu ou responsable au-delà du montant de ses parts.

Art. 14. En cas de dissolution de la société la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les émoluments.

Le ou les liquidateurs ont les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

Art. 15. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts les associés se réfèrent et se soumettent aux dispositions légales en vigueur.

Le notaire a attiré l'attention des parties sur le fait que l'exercice de l'activité sociale prémentionnée requiert le cas échéant l'autorisation préalable des autorités compétentes.

Souscription - Libération

Les parts sociales ont été souscrites par Monsieur Agostinho Norberto DURAES FERREIRA, prénomé.

Toutes les parts sociales ont été entièrement souscrites et libérées en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,00) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire, qui le constate expressément.

Déclaration

L'associée déclare, en application de la loi du 12 novembre 2004, telle qu'elle a été modifiée par la suite, être les bénéficiaires réels de la société faisant l'objet des présentes et certifient que les fonds/biens/droits servent à la libération du capital social ne proviennent pas respectivement que la société ne se livre(ra) pas à des activités constituant une infraction visée aux articles 506-1 du Code Pénal et 8-1 de la loi modifiée du 19 février 1973 concernant la vente de substances médicamenteuses et la lutte contre la toxicomanie (blanchiment) ou des actes de terrorisme tels que définis à l'article 135-1 du Code Pénal (financement du terrorisme).

Frais

Les frais de toute nature incombant à la société en raison de sa constitution sont estimés à 800,00 €.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant, l'associée représentant l'intégralité du capital social s'est réunie en assemblée générale extraordinaire à laquelle elle se considère comme dûment convoquée.

Les résolutions suivantes sont prises à l'unanimité des voix:

- Le siège social de la société est établi à L-6434 Echternach, 26, rue André Duchscher.

- Est nommé gérant technique pour une durée indéterminée, Monsieur Candido ANTUNES FERNANDES, né le 24 mai 1971 à Clermont Ferrand (France), demeurant à L-5680 Dalheim, 20, Kettengaass.

- Est nommé gérant administratif pour une durée indéterminée, Monsieur Agostinho Norberto DURAES FERREIRA, prénommé.

- La société sera valablement engagée par la signature conjointe du gérant technique et du gérant administratif.

Dont acte, fait et passé à Ettelbruck, en l'étude du notaire instrumentaire, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Agostinho Norberto DURAES FERREIRA, Pierre PROBST.

Enregistré à Diekirch, Le 31 mai 2013. Relation: DIE/2013/6996. Reçu soixante-quinze euros 75,00.-€.

Le Receveur pd. (signé): Recken.

POUR EXPEDITION CONFORME, Délivrée à la société sur demande et aux fins de publication au Mémorial.

Ettelbruck, le 7 juin 2013.

Référence de publication: 2013074705/97.

(130091889) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2013.

Verdi Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.

R.C.S. Luxembourg B 142.542.

—

Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 23 mai 2013

L'associé unique décide de renouveler les mandats de:

- Kohnen & Associés S à.r.l., ayant son siége social 62, Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, enregistrée au registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 114.190.

A la fonction de Commissaire aux Comptes.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice se clôturant le 31 Décembre 2013 qui se tiendra en 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 Juin 2013.

Pour Verdi Luxembourg S.à r.l

Signature

Un mandant

Référence de publication: 2013074706/20.

(130091583) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2013.

Valcourt S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 158.655.

—

Les comptes annuels au 31 Décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013074707/10.

(130092031) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2013.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

iSyntonie S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 18-20, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 103.524.

—

EXTRAIT

Il résulte d'un procès-verbal d'une assemblée générale ordinaire tenue en date du 2 mai 2013 que:

L'assemblée décide de reconduire pour une durée de six ans, les mandats des trois administrateurs suivants:

- Pierre BUCCO, né à Alger (Algérie) le 20 juillet 1953, demeurant à F-06370 Mouans-Sarthoux, 22, Traverse du Rougon,

- Yves ROZE, né à Paris (France), le 16 avril 1947, demeurant à B-1180 Bruxelles, 54, avenue Docteur Decroly,

- Nora BRAHIMI, née à Amnéville (France) le 20 mai 1973, demeurant professionnellement à L-1521 Luxembourg, 134, rue Adolphe Fischer,

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2019.

Le mandat du commissaire aux comptes de la société CODEJA SARL, inscrite au Registre de Commerce Luxembourg sous le numéro B.71.771, ayant son siège social à L-2430 Luxembourg, 18-20, rue Michel Rodange est également reconduit pour une durée de six ans.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2019.

L'assemblée décide de reconduire pour une durée de six, le mandat de l'administrateur-délégué Pierre BUCCO, né à Alger (Algérie) le 20 juillet 1953, demeurant à F-06370 Mouans-Sarthoux, 22, Traverse du Rougon.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2019.

Pour extrait sincère et conforme

Référence de publication: 2013074741/24.

(130092192) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2013.

Ageas Hybrid Financing, Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 116.671.

—

Extrait des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires en date du 13 mai 2013

1. M. Vincent REGNAULT a démissionné de son mandat d'administrateur.

2. Mme Ingrid CERNICCHI, administrateur de sociétés, née à Metz (France), le 18 mai 1983, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommée comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.

Luxembourg, le 10 juin 2013.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Ageas Hybrid Financing

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013074746/16.

(130093000) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2013.

Agence immobilière GIORGETTI & KUHN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1247 Luxembourg, 5, rue de la Boucherie.

R.C.S. Luxembourg B 99.772.

—

Les comptes annuels de l'exercice clôturé au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013074747/10.

(130092535) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2013.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Agri Renewable Fund Sicar S.A., Société Anonyme sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 155.133.

—

Société d'Investissement en capital à risque fondée le 25 août 2010 et publication dans le Mémorial C-N° 2151.

Les comptes annuels de 2012 ont été clôturés au 31 décembre 2012 et approuvés lors de l'assemblée ordinaire des actionnaires le 3 juin 2013 au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10/06/2013.

Paddock Fund Administration

Référence de publication: 2013074748/14.

(130092644) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2013.

Akeance Group, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 173.523.

—

Statuts coordonnés, suite à l'assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 21 décembre 2012 ainsi qu'un acte rectificatif en date du 27 mars 2013 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 26 avril 2013.

Francis KESSELER

NOTAIRE

Référence de publication: 2013074749/14.

(130092359) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2013.

Althelia Climate Fund GP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 166.097.

—

En date du 30 mai 2013, l'associé Christian del Valle, avec adresse au 41, Brookville Road, SW6 7BH Londres, Royaume-Uni, a transféré 625 parts sociales sur les 5.625 qu'il détient dans la Société à l'associé Sylvain Goupille, avec adresse au 2, rue de Florence, 75008 Paris, France, qui les acquiert.

Suite à ce transfert de parts sociales:

- l'associé Christian del Valle, précité, détient 5.000 parts sociales,

- l'associé Sylvain Goupille, précité, détient 7.500 parts sociales.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2013.

Référence de publication: 2013074759/16.

(130092990) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2013.

Amadelux International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 125.629.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Amadelux International S.à r.l.

Société à responsabilité limitée

Signatures

Référence de publication: 2013074760/12.

(130092703) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2013.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

H.05 Livange "Novus", Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3980 Wickrange, 7, rue des Trois Cantons.

R.C.S. Luxembourg B 72.910.

—

Le bilan au 31/12/2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10/06/2013.

Référence de publication: 2013075030/10.

(130092404) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2013.

Holstein Retail S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-8080 Bertrange, 1, rue Pletzer.

R.C.S. Luxembourg B 134.370.

—

Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 03/12/2012

L'Assemblée décide de:

- Renouveler le mandat des Administrateurs suivants avec effet à partir du 03 décembre 2012:

* Brian Conroy, en tant qu'Administrateur de type A;

* Andrew Whitty, en tant qu'Administrateur de type A;

* Bastow Charleton S.à r.l., en tant qu'Administrateur de type B.

Durée du mandat pour les trois administrateurs: jusqu'à l'Assemblée générale qui se tiendra en l'année 2013.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2013075035/16.

(130092672) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2013.

GMO-LUX S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 2, Beelerstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 169.625.

—

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013075025/9.

(130092700) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2013.

Greenwill, Société Anonyme.

Siège social: L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités.

R.C.S. Luxembourg B 66.874.

—

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013075029/9.

(130092354) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2013.

Hanota S.A. - SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 8.800.

—

Les comptes annuels au 31-12-2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013075041/9.

(130092810) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2013.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

HTT LUX Holding 2, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 9, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 173.272.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013075051/9.

(130092472) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2013.

HTT LUX Holding 1, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 9, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 173.261.

—

Les comptes annuels au 27 février 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013075050/9.

(130092473) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2013.

Hydrofluide Holding S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 105, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 60.034.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013075052/9.

(130092222) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2013.

International Managing Business Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 40, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 165.546.

—

Extrait de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 juin 2013

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la société anonyme "INTERNATIONAL MANAGING BUSINESS SERVICES S.A." décide de nommer en tant qu'administrateurs et administrateurs-délégués Monsieur Gérard MARICHY, retraité, né le 12 septembre 1947 à Dijon (France), demeurant à L-2661 Luxembourg, 40, rue de la Vallée, et Monsieur Antoine GUIGUET, directeur de sociétés, né le 15 avril 1978 à Romorantin-Lanthenay (France), demeurant à L-1255 Luxembourg, 6, rue de Bragance.

Les mandats des administrateurs et administrateurs-délégués ainsi nommés prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'an 2019.

Signé: N. Gloesener, G. Marichy, A. Guiguet, E. Schlesser.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 4 juin 2013. Relation: LAC / 2013 / 25247. Reçu douze euros 12,00 €.

Le Receveur ff. (signé): Irène THILL.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 7 juin 2013.

Référence de publication: 2013075054/20.

(130092214) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2013.

HOLCIM FINANCE (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1946 Luxembourg, 21, rue Louvigny.

R.C.S. Luxembourg B 92.528.

—

Il résulte de la résolution circulaire signée ce 31 mai 2013 que:

- Monsieur Laurent Jaques, demeurant au Pays Bas, 1079 ZW Amsterdam, Bernissestraat 4A

A démissionné de sa fonction de Directeur Général de la société à dater du 1 er juin 2013

Et que:

- Monsieur Markus Herbst, demeurant en Suisse 8165 Oberweningen, Dorfstrasse 22

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Est élu au poste de Directeur Général à dater du 1 er juin 2013 pour une durée indéterminée

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 10 juin 2013.

Référence de publication: 2013075049/15.

(130092655) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2013.

Immobilière Am Pull S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4940 Bascharage, 240, avenue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 135.730.

—

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue au siège de la société, extraordinairement en date du 28 mars 2013 à 11.00 heures

L'assemblée générale renouvelle pour une période de 6 ans les mandats de l'administrateur-unique et du commissaire aux comptes à savoir:

Au poste d'administrateur-unique

Monsieur Marco MEYER, né à Differdange (L) le 20.08.1950, demeurant à L - 8560 Roodt/Ell, 75, Rue Principale

Au poste de commissaire aux comptes

Monsieur Luc MEYER, né à Pétange (L) le 20.04.1978, demeurant à L - 4953 Hautcharage, 31, Cité Bommelscheuer

Les mandats de l'administrateur unique et du commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2019.

Pour extrait sincère et conforme

Un administrateur

Référence de publication: 2013075067/19.

(130092715) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2013.

IDEPA Investissements S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 129.277.

—

Société constituée suivant acte reçu par Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence Luxembourg, le 21 juin 2007, publié au Mémorial C N° 1676 du 08 août 2007.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinnaire annuelle du 04 juin 2013

Sixième résolution

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat de Monsieur Dominique PHILIPPE, domicilié 63-65, rue de Merl L 2146 Luxembourg, en qualité d'administrateur-Président du Conseil d'Administration ainsi que les mandats de Monsieur Gérard Gaillard domicilié rue d'Amerval à F 54000 Nancy et de Madame Martine CAMUS, domiciliée 63-65, rue de Merl L 2146 Luxembourg en qualité d'administrateurs.

L'Assemblée décide également de renouveler le mandat de la société Européenne de Courtage (Luxembourg) SA, dont le siège social se trouve 63-65, rue de Merl L 2146 Luxembourg en qualité de commissaire aux comptes.

Les mandats ainsi nommés se termineront à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire à tenir au mois de mai de l'année 2019

Administrateur

Référence de publication: 2013075060/20.

(130092605) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2013.

Henxel International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 49.276.

—

RECTIFICATIF

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la référence L120148202.

Ce dépôt est à remplacer par le dépôt suivant:

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour HENXEL INTERNATIONAL S.A.
Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013075042/15.

(130092530) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2013.

Immobilière Marinpat S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen.

R.C.S. Luxembourg B 23.855.

—

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue extraordinairement en date du 22 mai 2013

L'assemblée générale décide à l'unanimité de renouveler le mandat des quatre administrateurs jusqu'à l'assemblée qui se tiendra en 2015, à savoir:

- Madame Colette AMOS, née le 14 septembre 1933 à F-38000 Grenoble et demeurant au 26, rue Dufrénoy, F- 75 116 PARIS.

- Monsieur Lex THIELEN, né le 21 juillet 1962 à Luxembourg et demeurant au 10 rue Willy Goergen, L-1636 Luxembourg.

- Madame Manette ERNST-SCHUMANN, née le 20 avril 1950 à Luxembourg et demeurant au 17, rue Félix de Blochausen, L-1243 Luxembourg

- Monsieur Olivier LAVEDRINE, né le 7 avril 1948 à Montluçon (France) et demeurant au 63, rue de Ruysbroeck, B-1000 Bruxelles.

Pour la société

Référence de publication: 2013075762/19.

(130093482) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2013.

AOL Europe Holdings (2) & Cie, Société en nom collectif.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 163.810.

—

Extrait des résolutions prises par les associées en date du 8 mai 2013

La société anonyme ERNST & YOUNG, R.C.S. Luxembourg B47771, avec siège social à L-5365 Munsbach, 7, rue Gabriel Lippmann, a été nommée comme réviseur d'entreprises agréé chargée de l'audit des comptes annuels au 31 décembre 2012.

Luxembourg, le 7 juin 2013.

Pour extrait sincère et conforme
Pour AOL Europe Holdings (2) & Cie
Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013074040/15.

(130092081) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2013.

ANS Europe Structured Finance Holdings (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 25.000,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 170.296.

—

Par résolutions prises en date du 28 mars 2013, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

- acceptation de la démission de Wendy Friedman Dulman, avec adresse professionnelle au 9, West 57 th Street, 10019 New York, Etats-Unis, de son mandat de gérant de classe A, avec effet immédiat;

- nomination de Shari Verschell-Silverman, avec adresse professionnelle au 9, West 57 th Street, 48 th Floor, 10019 New York, Etats-Unis, au mandat de gérant de classe A, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 6 juin 2013.

Référence de publication: 2013074036/15.

(130091412) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2013.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Carmeuse Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1651 Luxembourg, 9, avenue Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 114.218.

—

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de CARMEUSE HOLDING S.A., tenue le 24 mai 2013 au siège social

Il a été décidé ce qui suit:

- de renouveler les mandats d'Administrateurs de Monsieur Vincent Reuter, de Newanda S.C.S et de la Bvba Thijs Johnny, pour un terme de quatre années expirant à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2017;

- de nommer Monsieur Dominique Moorkens, demeurant "Doggenhout", Doggenhoustraat, 31, B-2520 Ranst (Belgique), Administrateur de la société pour un terme de quatre années expirant à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2017;

- de nommer la société Monticello Sprl, inscrite à la banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 052 5924 793, domiciliée 2 avenue Prince Baudouin, B-1150 Bruxelles (Belgique), représentée par Monsieur François Cornélis, demeurant Konijnendreef 9, B-8300 Knokke-Heist (Belgique), Administrateur de la société pour un terme de quatre années expirant à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2017;

- de renouveler pour une année le mandat de la société ERNST & YOUNG, RCS Luxembourg B 47771, ayant son siège social 7, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, représentée par Monsieur Werner Weynand, en tant que Réviseur d'entreprises, conformément aux dispositions statutaires. Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2013.

Pour extrait certifié conforme

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2013074132/24.

(130091627) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2013.

Azurdiffusion S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4221 Esch-sur-Alzette, 108, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 113.034.

—

Les Comptes Annuels au 31 Août 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

AZUR DIFFUSION S.A.

Signature

Référence de publication: 2013074057/11.

(130091802) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2013.

B.E.J. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9647 Doncols, 7, Bohey.

R.C.S. Luxembourg B 99.885.

—

Date de clôture des comptes annuels au 31/12/2009 a été déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DERENBACH, le 07/06/2013.

FRL SA

Signature

Référence de publication: 2013074059/13.

(130091719) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2013.

Brunello Partners S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 104.307.

—

Les comptes annuels au 31 Décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Luxembourg Corporation Company SA
Signatures

Référence de publication: 2013074077/11.

(130091515) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2013.

Cani S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 48, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 174.580.

—

Extrait des résolutions du conseil d'administration prises en date du 25 mars 2013

Il résulte des résolutions écrites du Conseil d'administration tenu en date du 25 mars 2013, que:

Après avoir constaté que Monsieur Andrea La Magra s'est démis de ses fonctions d'Administrateur, en date du 25 mars 2013, les Administrateurs restants décident, conformément aux statuts de la Société et à l'article 51 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, de coopter Monsieur Massimo Raschella, employé privé, né à Differdange (Luxembourg) le 16 avril 1978, demeurant professionnellement au 48, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg, en tant qu'Administrateur de la Société, avec effet au 25 mars 2013, en remplacement de Monsieur Andrea La Magra, Administrateur démissionnaire, dont il achèvera le mandat.

Cette cooptation fera l'objet d'une ratification par résolutions des actionnaires.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mars 2013.
CANI SA

Référence de publication: 2013074127/19.

(130091683) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2013.

Atlantic Iron S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 18.100,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 147.032.

—

Extrait des résolutions prises par l'associé unique le 25 avril 2013

En date du 25 avril 2013, l'Associé Unique de Atlantic Iron S.à r.l. a pris les résolutions suivantes:

- De nommer Monsieur Reinaldo Duarte Castanheira Filho, dont l'adresse professionnelle est à Avenida Raja Gabaglia, 959, 12 th Floor, 30380-403 Belo Horizonte, Brésil en qualité de gérant A de la Société avec effet au 25 avril 2013.

Luxembourg, le 5 juin 2013.
Luxembourg Corporation Company S.A.
Signatures
Mandataire

Référence de publication: 2013074008/16.

(130091223) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2013.

BST, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4232 Esch-sur-Alzette, 9, place J.B. Manternach.

R.C.S. Luxembourg B 32.282.

—

Le Bilan abrege au 31/12/2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 07/06/2013.

Référence de publication: 2013074105/10.

(130091762) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2013.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck